LETTRES
SUR LA
SÉPULTURE
DANS LES EGLISES.

A Monsieur de C...



A CAEN,

Chez JACQUES MANOURY, Libraire, grande-ruë Saint Etienne.



M. DCC. XLIX.

AVEC PERMISSION.



AVERTISSEMENT
SUR CETTE E'DITION.

CEs Lettres furent imprimées à Roüen ſur la fin de 1743. *Elles ont été réimprimées à Caen en* 1745. *L'Auteur y ajoûta des Obſervations & des Réflexions. Les Exemplaires étant épuiſez, il y a plus d'un an, on redonne aujourd'hui ces Brochures, pour répondre aux deſirs de pluſieurs perſonnes qui ſouhaitent les avoir.*

Le Public éclairé eſt convenu des vérités que renferment ces Lettres & ces Obſervations.

Mgr le Chancelier auſſi connu par ſon zéle pour le bien & par ſon amour pour le vrai que par ſa Dignité même, a eu la bonté de ſe les faire lire : il en a écouté la lecture avec attention, & il n'a point improuvé les vuës qu'elles preſentent.

Sur un événement funeſte arrivé il y a deux ans à Toulouſe pendant la tenuë des Etats de Languedoc, un Académicien de Montpellier, * *qui joint aux lumiéres les qualités de bon Citoyen, preſenta un Mémoire à cette auguſte*

* Mr Haguenot.

Assemblée pour lui representer les inconvéniens que produisent les Enterremens dans les Eglises. Trois hommes étouffés subitement par la vapeur des Tombeaux en étoient la preuve toute récente. Ce Mémoire raisonné fut reçû avec applaudissement. Les Mémoires de Trevoux & le Journal des Sçavans en ont parlé d'une maniére honorable. Le Sçavant Académicien auroit desiré quelque chose de plus qu'un éloge, stérile pour le Public, dont il avoit en vuë les plus chers intérêts.

L'an passé un Médecin de Troye manda à un de ses amis de Paris les tristes effets qu'ont produit, & que produisent actuellement les vapeurs qui sortent des Caves d'une des principales Eglises de cette Capitale de la Champagne. Cette Lettre se lit en extrait dans le Mercure de France.

Mr Brubier célebre Médecin de Paris, qui par des Ouvrages plusieurs fois imprimés s'est efforcé d'empêcher les Enterremens précipités, a prouvé combien l'air des Eglises où l'on enterre est dangereux pour ceux qui le respirent.

Voilà des expériences multipliées qui viennent à l'appui des raisonnemens employés dans les Lettres sur les Sépultures dans les Eglises & dans les Villes.

Le Journal des Sçavans, (Sep. 1748.) *après avoir donné de justes éloges à la Dissertation de l'Académicien de Montpellier, veut bien y associer l'Auteur des Lettres qu'il traite d'une maniere fort gracieuse & fort obligeante.*

Ainsi au Midi, au Nord, au milieu & aux deux extrêmités de la France, on pense de la même manière sur l'indécence & sur les funestes effets des Inhumations dans les Eglises. Dans ce concours & cette unanimité de sentimens, il n'y a rien de mandié, rien de convenu, rien de concerté. Quoique l'Auteur des Lettres ait été le premier à élever sa voix par un Ecrit public, ceux qui ont écrit depuis n'ont point reçû le ton de lui: peut-être même n'en ont ils eu aucune connoissance. C'est la force du sentiment qui les a porté à se plaindre & à disserter. Ce qui s'écrit dans un coin de la Normandie ne parvient pas aisément au fond du Languedoc. Il faut que Paris devienne le centre des Compositions, avant d'acquerir une notoriété éclatante. Ce sont les suffrages de cette Capitale qui donnent la valeur, le crédit & la publicité à tout ce qui mérite d'être lû & recueilli. Les Journaux ont donc tiré nos Brochures de l'obscurité où elles étoient nées, pour les faire passer à un plus grand jour. La curiosité à été excitée, mais elle n'a pas été remplie, faute d'exemplaires qui fussent à vendre. Voilà le motif qui nous porte à donner une troisiéme Edition.

Ce qu'il y a de Gens raisonnables dans le Clergé conviennent qu'il seroit très-à propos de ne plus faire servir les Eglises aux Sépultures; mais leurs vœux n'ont point encore été écoutés. Ceux qui sont attachés à la routine, & c'est le grand nombre, ont prévalu jusqu'à present.

A l'égard des Séculiers, il n'y a pas un homme, qui pense un peu sensément, qui ne souhaitât un Réglement sur un point si important. Les Dames sur-tout, que leur assiduité dans nos Temples rend plus interessées à ce changement salutaire, le désirent avec ardeur.

Esperons que la Paix, qui donne lieu aux établissemens utiles, & aux retranchemens des abus, nous procurera la réforme de celui-ci, qui est peut-être un des plus grands en fait de Discipline & de Police Ecclésiastique.

Les difficultés sont prévuës, les Objections réfutées, les moyens indiqués. Il ne faut plus que l'autorité de ceux qui gouvernent les Eglises. Aucune oposition à craindre pour eux de la part du Magistrat. Ils peuvent même compter qu'ils seront appuyés par le Ministère public.

Une nouvelle Discipline, ou plûtôt l'ancienne Discipline rétablie, n'est pas un objet indigne des attentions & des soins du Gouvernement. Après avoir pourvû à la tranquilité des peuples, quoi de plus convenable à la sagesse du Souverain & à son amour pour ses sujets, que d'ordonner au Clergé & à la Magistrature de concourir à procurer à nos Temples la propreté & la décence, aux Morts le respect & les égards qui leur sont dus, à nos Villes la salubrité de l'air, à leurs habitans des préservatifs contre la contagion & les principes de plusieurs maladies?



LETTRES SUR LA SÉPULTURE DANS LES EGLISES.



OUS sommes convenus, Monsieur, de faire entrer dans le commerce de notre amitié, tout ce qui se passera de nouveau dans les Villes où nous faisons notre séjour. Les événemens ne sont pas communs dans notre Province, [*a*] sur tout dans un temps de guerre, où presque tous les Gentils-hommes sont au Service, tandis que les Meres & les Epouses restent dans leurs Campagnes, afin d'être par leurs œconomie & leurs épargnes, en

(*a*) *La Normandie.*

état de fournir à des dépenses souvent ruineuses.

Madame de S.... dont le fils unique a été tué au Combat d'Ettingen, est restée ici avec une fille, à qui elle donne une éducation convenable à sa naissance & à son bien. Cette jeune personne fait la consolation d'uneMere plus vertueuse que dévote. Beaucoup de régularité sans affectation ; une solidité d'esprit, rare dans les personnes de son état, font le caractére de cette Veuve, encore assez jeune pour inspirer le désir de la rechercher, & assez aimable pour mériter qu'on s'empresse de l'en faire apercevoir. Naturellement sérieuse & supérieure à la bagattelle, elle écoute les loüanges qu'on lui donne, avec une indifférence polie, qui la rend respectable. Elle a déclaré en tant d'occasions que son cœur est fermé pour toujours, que l'on n'ose plus penser à elle, que pour l'estimer. Sa maison ne laisse pas d'être l'aprés-dînée ouverte à tout ce qu'il y a de gens distingués ici, dans l'un & l'autre sexe, mais il faut être d'une réputation entiere, & d'une probité connuë, pour y être reçû avec agrément.

Ces jours derniers Monsieur de ***, Curé de sa Paroisse, vint lui faire une visite de civilité. Après quelques discours indifférens ce Pasteur, qui aime à voir son Troupeau sous ses yeux les jours de Fête, fit à cette Dame quelques reproches assaisonnés de politesse,

ſur ce qu'on la voyoit très-rarement aſſiſter aux Offices plublics. N'en ſoyez point ſurpris lui répondit-elle : Quand vous ceſſerez d'enterrer dans votre Egliſe, volontiers je m'unirai avec le reſte des Paroiſſiens. A ce compte-là, Madame, répartit le Curé, je dois perdre l'éſpérance de vous la voir fréquenter. C'eſt un exemple d'édification perdu pour nous, & dont je ne me conſolerai point. Vous l'allez porter cet exemple dans les Communautez, qui n'y ont point de droit. C'eſt à nous qu'il apartient. Mon exemple n'eſt pas d'une grande importance, répondit la Dame; vous ſçavez, Monſieur le Curé, que je ne ſuis point dévote. Je ſers Dieu uniment & ſans façon, toute mon attention eſt de l'adorer en eſprit & en vérité, des manieres ſi ſimples ne ſe font point remarquer. C'eſt juſtement par-là, Madame, réprit le Curé, que votre abſence nous cauſera un véritable préjudice. Nous avons aſſés de dévotions grimacieres & de pure montre. Je travaille, autant que je puis, à établir dans ma Paroiſſe une ſolide piété, & les ſentimens d'une Religion qui ait ſon principal ſiége dans le cœur. Mes leçons auroient beſoin d'apui. Si vous preniez part à nos Offices publics, votre recueïllement, votre modeſtie dégagez de toute oſtentation, feroient plus que tous mes diſcours. On ſe contente de regarder mes exhortations, comme une ſuite de mon miniſtere. Quelques perſon-

nes même paroiſſent mécontentes, & m'accuſent de vouloir trop ſimplifier la piété, ſous prétexte de l'épurer. Vous me feriez d'une grande utilité, Madame, pour prouver que ce que j'enſeigne, eſt très-pratiquable. Monſieur le Curé, reprit la Dame, je ne ſuis pas ſi néceſſaire à vos vûës que vous voudriez bien me le faire croire : vos préjugés ſont trop favorables. Au reſte, ſi j'étois néceſſaire, je tâcherois de vaincre ma repugnance ; mais, il faut vous l'avoüer, elle eſt bien grande. J'entrai un jour dans votre Egliſe, on y reſpiroit une odeur inſurportable. Des foſſes nouvellement ouvertes, & qu'on n'avoit point encore refermées, exhaloient une vapeur empeſtée. J'aperçûs même, ſous un banc, une portion de [*b*] cadavre, que les foſſoyeurs y avoient oubliée : cela me cauſa une horreur qui me fit prendre la réſolution de n'y rentrer que dans une néceſſité indiſpenſable : Et en vérité, quand on auroit deſſein d'éloigner les Fidéles de leurs Egliſes Paroiſſiales, auroit-on pû employer un moyen plus ſûr, que d'entaſſer tous les jours morts ſur morts ? nos Temples ſont-ils faits pour étre le centre de tout ce qu'il y a de plus affreux dans la nature ? Vous ne direz pas, je crois, que c'eſt ici un excès de délicateſſe : il nous eſt permis d'aimer la ſanté & la propreté, qui contribuë ſi

[b] *Ceci n'eſt point une fiction ; il y a peu de tems que cela s'eſt paſſé.*

fort à la conſerver, & vous nous invitez à reſpirer un air infecté, contagieux. En un mot, de l'éfrayant ſéjour des morts, on fait le religieux rendez-vous des vivans. Ah! Monſieur le Curé, l'aiſſez-moi prier Dieu, & entendre ſa parole dans ces Egliſes, où l'on n'enterre preſque jamais, où l'on ne riſque point de ſe rompre le coû par l'inégalité du pavé; des Egliſes propres, bien aërées, où l'on ne ſent que l'odeur de l'encens qu'on y brûle, & qui ne ſont point embaraſſées par les bancs & les places d'une Bourgeoiſie, qui occupe tout le terrain de la vôtre: on diroit d'une terre labourable, diviſée & partagée entre pluſieurs co héritiers.

Je l'avouë, Madame, repartit le Curé, c'eſt un inconvénient que je ſens autant que perſonne; mais il eſt ſans remede. Pourquoi ſans remede, reprit la Dame? ne pourroit-on pas mettre les Egliſes de Paroiſſe ſur le pied des Egliſes de Communautés; en bannir tous les bancs, excepté celui du Marguillier, ou de quelque Confrérie néceſſaire? A quoi bon toutes ces Chapelles fermées, qui offuſquent tout, & qui reſſemblent à des barricades? une Nef libre, où chacun, pour ſon argent ſe placeroit dans des chaiſes, conſerveroit ſon dégagement & ſon étenduë. On n'y verroit point des femmes ſe poſter fierement dans des places qu'elles s'attribuent à elles ſeules, & d'où elles chaſſent à grand bruit quiconque oſe

y mettre le pied. On n'affecteroit point de ridicules diſtinctions dans un lieu où Dieu ſeul doit paroître grand, & il n'y auroit plus de places réſervées, que celles qui ſervent au Clergé pour remplir ſes fonctions. A l'égard des morts, ils y auroit hors des Villes des Cimetieres publics, où ils ſeroient tous dépoſés. Ce n'eſt pas moi ſeule qui penſe ainſi, c'eſt le ſentiment d'une infinité de perſonnes ſenſées. J'ai oüi dire à pluſieurs qu'on en uſoit ainſi autrefois. Ce qui s'eſt fait, ne peut-il pas encore ſe faire ?

Les tems ſont bien changés, Madame, répondit le Curé, avec un leger mouvement de tête. Nos uſages preſens ne reſſemblent pas plus aux anciens, que nos mœurs à celles des premiers Fidèles. Les Temples des premiers Siécles du Chriſtianiſme n'étoient deſtinés qu'à la célébration de la Liturgie, à la Prédication de la parole, & à la Priére publique. L'honneur que l'on vint à rendre aux Reliques, les fit paſſer des lieux où elles étoient révérées, juſques dans les Baſiliques. Les Princes qui avoient fait bâtir ces ſuperbes édifices, ſouhaiterent une place après leur mort dans ces lieux, qui leur devoient leur magnificence; la reconnoiſſance la leur accorda. L'exemple des Princes eſt contagieux. Tout Patron exigea les mêmes honneurs, tout bienfaicteur y prétendit. Peut-on refuſer, quand on eſt toujours prêt à recevoir? ſoit cupidité, ſoit beſoin réel

réel; les Eglises se sont ouvertes pour les morts, comme pour les vivans, & comme les Fidéles y trouvent leur renaissance, ils ont cru devoir y rencontrer, pour leur argent, un azile après leur mort. Rapeller les choses à leur origine, ce seroit tout renverser, & en voulant remedier à un mal, nous nous exposerions à en souffrir peut-être de plus grands; la Sépulture dans les Eglises est une des ressources de nos Fabriques.

Monsieur le Curé alloit continuer à défendre l'usage present, lorsqu'on annonça plusieurs Dames, qui venoient d'entrer. Le Pasteur se retira. Un Magistrat, qui avoit été present à cette conversation, sans s'y mêler, non plus que moi, me tira à l'écart; & me dit, qu'il pensoit comme Madame de S..... & qu'il n'alloit à sa Paroisse que les jours solemnels. Je voulus lui representer que si tous les honnêtes gens abandonnoient leurs Eglises, cela acheveroit de rendre les Paroisses desertes, & les réduiroit tout-à-fait à ce qu'il y a de plus bas dans le Peuple. Les raisons de Madame de S.... sont les miennes, repliqua-t-il. Quand vous le souhaiterez, je vous les déveloperai. Volontiers, lui dis-je, bien entendu que j'aurai la liberté de faire des objections. Sur cela nous rejoignîmes la compagne. J'aurai soin de vous mander ce qui s'est passé entre nous depuis. Je suis, &c.

SECONDE LETTRE.

J'Aurai de quoi vous entretenir aujourd'hui, Monſieur. La queſtion, dont je vous marquai l'occaſion & la naiſſance dans ma derniere Lettre, eſt devenuë la matiere d'une ſérieuſe diſſertation. Comme vous pourrez Communiquer mes Lettres à vos amis, Monſieur de L.... y gardera l'incognito ſous le nom de Philarque. Je ſçais qu'il n'aime point à ſe compromettre avec certaines gens remplis de préjugés qui confondent les abus avec les bons uſages, & ne peuvent ſouffrir qu'on touche aux uns, ſous le ſpécieux prétexte de conſerver les autres. Il me promit, comme vous ſçavez, d'apuyer de raiſonnemens la répugnance de Madame de S... & la ſienne propre pour les Egliſes Paroiſſiales. Je lui rendis dernierement viſite; & comme il étoit peu occupé ce jour-là, je profitai de ſon loiſir. Entrons, me dit-il, dans mon cabinet, je vais donner ordre qu'on n'introduiſe perſonne, qui puiſſe troubler notre converſation. Un bon Paroiſſien comme vous, ajoûta-t-il, qui ne manque aucun Prône de ſon Curé, n'a pas été fort édifié de m'entendre dire que je penſois comme Madame de S... ſur la fréquentation des Egliſes Paroiſſiales. Pour diminuer un peu le ſcandale que je vous ai cauſé, je vous dirai que ce n'eſt point par un air de diſtinction que je

m'en abſente. Dans l'ordre de la Religion il n'y a point de honte à ſe voir confondu avec le plus petit peuple : il y auroit de la fatuité à en rougir. On doit même être bien aiſe, quand on a des ſentimens intérieurs de Religion, de ſe voir de niveau avec de ſimples Chrétiens, qui ſouvent ſont devant Dieu bien au-deſſus de nous. Il eſt juſte de les conſoler, dans le Lieu Saint, de cette prééminence, que les Charges & les Emplois nous donnent ailleurs au-deſſus d'eux. On me verroit donc auſſi aſſidu à l'Egliſe de ma Paroiſſe, que le plus mince Bourgeois, ſi l'on y reſpiroit un air plus pur, & qu'une épaiſſe forêt de Bancs & de Baluſtrades n'en empêchât point la liberté & la propreté.

Je vous dirai encore que je préfererois les inſtructions de Monſieur notre Curé, à tous ces diſcours aprêtés, qu'un Moine, bien préparé prononce ailleurs. J'aime beaucoup mieux un trait de l'Evangile bien dévelopé, & d'où l'on tire des moralités ſolides, que ces Sermons où un Orateur prend le ton Académique, met toute la Morale en Portraits, & laiſſant à l'écart l'Ecriture Sainte, comme un Livre qui n'eſt plus d'uſage, nous débite une Métaphyſique alambiquée, & inintelligible pour le plus grand nombre des Auditeurs. Rien de ſi pitoyable que de voir de jeunes Eccléſiaſtiques, à peine échapés du Séminaire, ou des Religieux nouvellement Profès, gens qui n'ont rien lû, ou qui ſçavent

à peine comment il faut lire, nous réciter avec confiance des diſcours mal aſſortis, compoſés de lambeaux empruntés de différens Sermonaires, qui mal couſus enſemble forment un tout diſparate & monſtrueux. Cependant on en eſt quitte pour s'ennuyer. Ce qui m'éloigne de ma Paroiſſe, c'eſt l'obſcurité, c'eſt la malpropreté, l'infection & l'embarras que l'on y rencontre.

Vous me faites remarquer, lui dis-je, des choſes ſur leſquelles je n'avois pas fait juſqu'à preſent, une attention bien réfléchie. Accoûtumé dès l'enfance à aſſiſter aux Offices publics de ma Paroiſſe, je paſſois ſur ces inconvéniens, telle eſt la force de l'habitude: Ce n'eſt pas je que n'aye été bien des fois offenſé des fâcheuſes odeurs qui infectent nos Egliſes. J'ai remarqué même que le matin, ſurtout en été, on n'y peut entrer ſans que le cœur s'affadiſſe. Mais que faire? l'uſage d'enterrer dans les Egliſes a prévalu preſque partout. Il n'eſt plus tems d'y rémedier, & il vaut mieux ſuporter quelque incommodité, que de manquer à un devoir auſſi légitime que celui de ſe réünir tous dans le lieu où nous avons été regénérés, où ſe fait la diſtribution du Pain Eucharistique, & du Pain de la Parole Divine, dans un lieu où repoſent les cendres de nos Ancêtres.

Ces motifs ſont pieux, répondit Philarque; mais ils ne ſont point diſparoître les cauſes d'une répugnance que je crois bien fondée

fondée. On n'enterre pas dans toutes les Eglises : Je ſçais des Villes en Flandres où l'on n'enterre perſonne ailleurs que dans un Cimetiere public, dans lequel le riche & le pauvre, le Noble & le Roturier, ont une Sépulture commune. Ce n'eſt pas de tout tems non plus que l'on enterre dans les Egliſes. Les premiers Chrétiens avoient des Cimetieres publics & communs. Là le Riche étoit confondu avec l'indigent : la mort achevoit d'y égaler tous les hommes.

Quand le Chriſtianiſme eut triomphé de l'Idolâtrie, & que les Souverains convertis en furent devenus les Protecteurs, les Princes eurent des Tombeaux diſtingués ; les Grands les imitérent, les Familles puiſſantes ſe déſignerent un lieu de Sépulture dans leurs Terres. On y bâtit des Chapelles & des Oratoires. Lorſque l'Empire Romain fut devenu la proye des Barbares, on abandonna les Campagnes, & on chercha à mettre les morts hors d'inſulte, en les inhumant dans les Villes. Voilà en partie l'origine de l'abus, qui s'eſt introduit d'enterrer dans les Egliſes.

L'introduction des Reliques des Martyrs dans les Temples fut une nouvelle cauſe de cet uſage. Juſqu'au ſixiéme Siécle, il n'y avoit que les corps de ceux qui avoient ſcellé la Foi de leur ſang, à qui on rendit cet honneur. Au neuviéme Siécle on l'accorda aux corps de ceux qui étoient morts en odeur de ſainteté. La dévotion pour les Reliques aug-

menta jusqu'au point que leur enlevement, causa des émeutes populaires, & de sanglants combats en plusieurs endroits. Les Reliques entrérent dans le commerce. On achetoit fort cher ces dépoüilles mortelles, & le négoce en devint frauduleux malgré le soin des Conciles, qui prohiboient ces abus. Je ne vous dis rien ici qui ne soit attesté par l'Histoire Ecclésiastique. Ceux qui procuroient les Reliques les plus célébres étoient censés faire aux Eglises un present inestimable, & en récompense on leur accordoit la Sépulture auprès de ces vénérables dépôts. Ceux qui contribuoient à la construction des Chasses, prétendoient aux mêmes honneurs. Ces Chasses, où l'or étoit prodigué, ornées de perles & de pierreries coûtoient des sommes qui nous étonnent aujourd'hui: Or le Clergé & les Moines faisoient entendre aux Fidéles qu'ils ne pouvoient leur accorder une plus grande récompense, que de les placer après leur mort, dans un lieu où reposoient les corps des Saints. Il les leur faisoient regarder comme une sauve-garde & une forte protection, même au-delà du trépas: Vous sçavez que Loüis XI. se fit couvrir entiérement de Reliques, croyant par ce moyen pouvoir éloigner la mort, qui lui causoit de si grandes & de si justes frayeurs.

Un abus ne tarde guéres à en occasionner un autre. Les Inhumations dans les Eglises, accordées à tous ceux qui contribuoient à leur

décoration, ou à l'augmentation de leurs revenus, vinrent à un point, que plusieurs Conciles défendirent d'enterrer dans les Eglises d'autres personnes que les Fondateurs & les Patrons. Ces défenses étoient bien sages; mais les Canons des Conciles Provinciaux ne faisoient que suspendre pour quelques tems, les abus qui régnoient dans les lieux où s'étendoit leur Jurisdiction. Les Provinces voisines ne se croyoient pas liées par des Censures locales. La Coûtume plus forte que la raison, plus impérieuse que les Loix, reprenoit bientôt le dessus. Ajoûtez à cela qu'une certaine Scholastique toute paitrie de Péripatétisme, ayant introduit, en bien des choses, le Physique à la place du Moral, on crut que beaucoup de cérémonies agissoient Physiquement. Ainsi les Peuples s'imaginerent que leurs Ames auroient plus de part aux Priéres & aux sacrifices, lorsque leurs corps seroient plus près des Autels & des Prêtres. De-là leur empressement à être mis dans les Eglises & jusques dans le Sanctuaire, persuadés que les suffrages agissoient sur eux avec plus d'efficacité, & en raison des distances. C'est ainsi qu'on donnoit une Sphere d'activité à des priéres & à des cérémonies Religieuses, dont l'effet immmédiat est toute moral.

Ces idées, lui dis-je, tenoient encore aux préjugés du Paganisme, où l'on croyoit que les Ames erroient autour des Tombeaux, & se nourrissoient du vin & du lait, dont on y

faisoit des libations. C'étoit une suite de cette Philosophie, qui distinguoit l'esprit pur de l'Ame, & l'ame du corps grossier, composant ainsi l'homme de trois parties, dont la premiere étoit une portion de l'esprit universel; la seconde étoit comme son vehicule, & pour ainsi dire, son char, & la troisiéme étoit un corps grossier & matériel, qui servoit comme d'une seconde envelope. Lorsque cette troisiéme partie tomboit en ruine, la premiere retournoit à son principe, & la seconde, composée d'une matiere aërienne d'une extrême tenuité, conservoit les traits de l'homme & ses affections.

N'appuyons point sur ces opinions de l'antiquité, répondit Philarque: elles ne peuvent nous servir aujourd'hui qu'à bien entendre les Poëtes & les Philosophes anciens. Les Chrétiens, éclairés des lumieres de la Révélation, sçavent que l'homme n'est composé que de deux parties essentielles, l'ame & le corps; que l'esprit dégagé de sa prison, est placé dans les lieux destinés à récompenser la vertu, ou à punir le vice, tandis que le corps subit les changemens les plus humilians. Rien d'abord de plus hideux, rien de plus horrible que sa premiere mutation; les sens n'en peuvent soûtenir le spectacle. C'est un objet d'horreur qu'on ne pouvoit toucher chez les Hébreux, sans être censé impur. Tout en étoit soüillé: les choses même incapables de moralité contractoient un im-

pureté légale. Par tout on se hâte de l'enlever aux yeux des vivans, & aux regards de toute la nature. On bannit de son logis celui qui en étoit le propriétaire ; on ne reconnoît plus aucun de ses droits. On n'en chasseroit pas plus vîte un usurpateur. Quoi ! s'il est indigne d'occuper une maison qu'il a peut-être fait construire, qu'il a ornée & embellie, sera-t-il jugé digne d'occuper un édifice public consacré à la Divinité ? s'il soüilloit ses propres appartemens, convient-t-il qu'il vienne infecter un lieu destiné à la Religion & à ses exercices ? Les Payens étoient plus respectueux que nous envers leurs Temples. Jamais ils ne les ont fait servir à la Sépulture des morts. Bien plus, les lieux qui servoient à ces usages, en étoient fort éloignés. Cependant dans les lieux où l'on brûloit les morts, ce qui s'étendoit à une grande partie de la terre, il n'en restoit qu'un peu de cendres, qui recüeillies dans une urne, n'auroient causé ni infection, ni indécence.

Les Payens, répondis-je, n'avoient pas comme nous la croyance que nos corps ressusciteroient, il ne les regardoient pas comme les Temples de l'Esprit Saint, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qui nous parle si fortement de leur dignité presente, & de leur glorification future. C'est-là peut-être un des motifs, qui ont engagé les Chrétiens à inhumer les corps dans les Eglises.

Je ne vous sçais point mauvais gré, repartit Philarque, de vouloir spiritualiser cet usa-

ge, & de lui prêter des motifs plus purs, que ceux qui l'ont occasionné : mais le spécieux de vos raisons ne sçauroit soûtenir un sérieux examen. Sans avoir la foi de la résurrection, les Payens rendoient aux morts des honneurs, qui surpassoient en pompe & en nombre ceux dont nous nous acquitons. Vous me dispenserez de vous les exposer : l'antiquité & ses usages vous sont aussi connus qu'à moi. Rien de plus sacré que les Tombeaux & les dépoüilles qu'ils renfermoient. Les violer par un larcin, ou par quelque profanation, étoit un sacrilége au premier chef, & on croyoit la Divinité interessée à le venger par des châtimens exemplaires. La vénération pour les morts & pour leurs demeures, étoit portée à l'excès chez les Grecs. La Sépulture & les derniers devoirs leur étoient une chose plus précieuse que la vie. Les Tragédies de Sophocle & d'Euripide en offrent des peuvres éclantes, & le P. Brumoi, dont les Lettres pleurent si justement la perte, a fait là-dessus des Observations dignes de son érudition & de son goût. Pausanias nous fournit aussi sur ce point des particularités remarquables.

Vous sçavez encore quelle sorte de sainteté les Payens prétendoient procurer à leurs corps par les lustrations, les sacrifices & les initiations. Leurs idées, pour n'avoir pas un fondement solide, n'étoient pas inférieures aux nôtres. Ils ignoroient le véritable Auteur de notre sanctification ; mais il attes-

toient à tout moment le besoin qu'ils en avoient. Mille différentes cérémonies furent inventées pour consacrer les corps à la Divinité. Ils ne se crurent pourtant jamais autorisés par ces consécrations à placer leurs cendres dans les Temples des Dieux. L'expression de S. Paul est très-forte, j'en conviens, & elle doit bien nous porter à nous respecter nous-mêmes ; mais cette presence de l'Esprit Saint, par sa grace, dans les personnes sages & pieuses, ne bannit pas la corruption naturelle de leur corps. Cette presence n'est pas toujours persévérante : le péché l'a fait malheureusement disparoître. Ce qui étoit auparavant le Temple de Dieu, peut devenir en un moment l'habitation du Démon, domicile d'autant plus profane qu'il avoit été plus Saint. Or dans le dégré de corruption où sont parvenuës les mœurs, ne risque-t'on pas à placer tous les jours dans les Eglises des corps, qui ont été habituellement la retraite impure des démons ? Si vous dites que cette habitation n'est que morale, j'en pourrai dire autant de celle de l'Esprit Saint, laquelle n'est ordinairement Physique que par l'immensité & la toute presence de Dieu. On verra donc au grand jour sortir de l'enceinte de nos Temples, & jusques du pied des Autels, une foule de réprouvés, qui seront exilés pour toujours du reste de l'Univers, & rélegués dans le séjour d'une éternelle horreur. Je ne dirai point avec quelques pieux Auteurs, que le suplice des réprouvés

ſera augmenté pour avoir été mis dans le lieu Saint. Cela a beaucoup de vrai-ſemblance pour ceux qui par vanité & par orgueïl, ſe ménagent des diſtinctions après leur mort. A l'égard de ceux que leurs parens y font placer ſans leur aveu, c'eſt ſurquoi je ne voudrois pas haſarder de jugement. L'autre monde ne nous eſt connu que par la Révélation, & la Révélation n'entre pas dans les détails. Ce qui eſt certain; c'eſt qu'il n'y a d'imputé aux morts, que ce où leur volonté a eu quelque part pendant la vie, ſoit directement, ou d'une maniére indirecte.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt vrai de dire, que nos Egliſes renferment une infinité de cadavres plus corrompus par les vices, que par les principes qui en procurent la deſtruction. Pourquoi donc employer les lieux Saints à renfermer cet aſſemblage monſtrueux de corps, dont les uns ſeront un jour glorifiés, & dont les autres, déja excommuniés devant Dieu, ſerviront de pâture à un feu qui ne s'éteindra jamais. Ce n'eſt pas à nous à faire maintenant ce diſcernement, je le ſçais, *c'eſt au Fils que le Pere a donné tout pouvoir de juger* * & de juger tout; mais il doit être triſte pour l'Egliſe, que la vanité avec la ſuperſtition d'un côté, & l'intérêt de l'autre, ayent amené cette odieuſe confuſion.

Nos Temples devroient tous reſſembler à l'Iſle de Delos, où l'antiquité Payenne ne permettoit point qu'on enterrât aucun corps, ni qu'on exerçât aucun acte d'hoſtilité : la naiſ-

* S. Jean. Ch. V. ℣. 22.

ſance d'Appolon & de Diane, l'avoient entiérement conſacrée. Fables, ſi vous voulez ; cette prohibition n'en tenoit pas moins à des idées de Religion. Je pourrois m'autoriſer encore de l'exemple des Mahométans, qui n'enterrent jamais dans leurs Moſquées, non par oppoſition aux Chrétiens, puiſque quand Mahomet parut au monde, en n'enterroit point dans nos Egliſes; mais par reſpect pour la Divinité, par amour de la pureté, & de la décence qui convient aux lieux deſtinés à la priére & à l'inſtruction. Je ne ſçais même s'il eſt aucun peuple qui faſſe ſervir ſes Temples à la Sépulture des morts. Les Proteſtans ont leurs Cimetieres ſéparés des lieux où ils font leurs aſſemblées. Pluſieurs Villes Catholiques des Païs Bas en uſent ainſi. La plûpart de nos Religieux ont auſſi leur Sépulture dans des Cimetieres, ou Cloîtres : uſage bien loüable, qui fait que leurs Egliſes ſont propres, nettes, bien pavées, & qu'on n'y reſpire point cet air cadavereux, qui infecte nos Egliſes Paroiſſiales.

Ces raiſons, lui dis-je, n'ébranleront point ceux à qui il ſuffit qu'un uſage ſoit public, & que quatre ou cinq Siécles l'ayent confirmé, pour le regarder comme immuable. On ne fait point cette attention, qu'il n'y a point de preſcription en faveur de ce qui eſt abuſif. A la vérité les perſonnes ſenſées réfléchiſſent de tems en tems ſur les inconvéniens, & s'en plaignent en ſecret ; mais elles n'oſent élever leur voix, pour at-

taquer une coûtume ſoûtenuë par la multitude, & colorée d'une apparence de Religion. Il y a des gens prévenus ou intéreſſés, toujours prêts à crier à la nouveauté, lors même que l'on cherche à remédier aux plus dangereuſes innovations.

Je conſens, reprit Philarque, que l'on regarde ce que j'ai dit, comme plus ſpécieux que ſolide, quoiqu'on n'y puiſſe opoſer que des paroles; mais j'ai une raiſon tirée du ſoin que nous devons avoir de notre ſanté, & de notre conſervation, à laquelle on n'objectera rien de ſatisfaiſant.

Pourvû qu'on ne ſoit point étranger dans la Phyſique, on ne peut ignorer que l'air ſe remplit continuellement des corpuſcules qui émanent des corps. Si les matiéres les plus ſolides, ſi les minéraux, ſi les métaux cachés dans la terre à une profondeur conſidérable, exhalent ſans ceſſe des particules qui voltigent dans l'air: combien n'en doit-il pas ſortir des corps compoſés de parties fluides? Sur ce principe jugez de l'abondance des écoulemens, qui ſortent des cadavres entaſſés les uns ſur les autres, ſur-tout quand on vient à r'ouvrir des foſſes, où les corps ne ſont qu'à demi pourris. Ce ſont alors des torrens de vapeurs & d'exhalaiſons, dont l'air environnant ſe trouve tout impregné.

Mais il n'eſt pas néceſſaire de les remuer: à travers la couche de terre qui les cache, ils tranſpirent nuit & jour, & les vapeurs qu'ils exhalent ſont d'autant plus ſenſibles la nuit,

qu'elles sont moins agitées, & par conséquent plus ramassées, plus condensées. C'est ce qui forme dans les grands Cimetieres ces broüillards d'une odeur intolérable, broüillards pernicieux pour ceux qui sont dans un si fâcheux voisinage. Si ces vapeurs sont si dangereuses dans des lieux ouverts, combien le doivent-elles être dans les Eglises, où l'air est renfermé, & sans mouvement sensible? Examinez maintenant la nature de ces corpuscules: que de parties vitrioliques, sulphureuses, salines, arsenicales, melées dans ces écoulemens que l'air que nous respirons, porte jusques dans nos entrailles? Quel mélange effrayant se fait-il alors des morts & des vivans? Oüi, les morts entrent dans l'air que nous respirons, dans les alimens dont nous nous nourissons. Ils s'insinuent par les pores, ils s'allient avec notre sang, ils penetrent toutes nos humeurs. Or quels principes de maladies ne recevons nous pas par ce commerce intime? On cherche dans les variations des saisons, dans le souffle trop continu de certains vents, dans les œufs des insectes, la cause des maladies épidémiques, & nous avons au millieu de nous une cause toujours subsistante de contagion. Les germes d'une infinité de maladies sont renfermés dans nos Eglises & dans nos Cimetieres. Ces Cimetieres & ces Eglises sont contigus à nos maisons. Autour & au-dedans il se forme un athmosphere de corruption, de destruction, de mort. Nous y agissons dans

cet athmosphere ; nous y vivons, ou plûtôt, nous y languissons, nous y périssons.

Quel remede à cela, répondis-je, quel est le lieu, s'il n'est entiérement desert, qui soit exempt de cette corruption? On peut s'écrier avec un Poëte, dont l'Ode fut couronnée il y a quelque tems aux Jeux Floraux.

Mon œil tremblant parcourt la Terre :
Les morts & les mourants gisent de tous cotés.
Elle entr'ouvre son sein ; quel spectacle elle enserre ?
Tous mes sens sont épouvantés.
Que de lambeaux hideux, qui lentement pourrissent !
Que de goufres infects, qui sans cesse engloutissent !
Tel est donc l'ouvrage du tems !
O Terre de la mort trophée épouvantable,
Qu'est-ce donc que ta masse ? un monceau lamentable
Des débris de tes habitans.

Cette peinture est forte & des plus frapantes, repliqua Philarque, on peut ajoûter que par tout il y a des animaux, des poissons, des insectes qui se corrompent & se putrefient. Les Vegetaux même se gâtent, pourrissent & exhalent des particules putrides. Combien de maladies contagieuses ont été causées par des amas d'insectes, qu'on avoit négligé de brûler ? Telle fut la peste qui desola l'Afrique, l'an de Rome DCXXVII. Après avoir dévoré les grains, les abres, les herbes, un vent violent enleva des nuées de sauterelles, qui venoient de causer cet inestimable dommage, & les emporta dans la Mer, où elles furent submergées. Leurs cadavres repoussés sur les rivages, formerent des monceaux immenses ; l'air en fut infecté,

té, & la maladie ſe mît parmi les animaux & les hommes. Si l'on en croit quelques Hiſtoriens, il périt un million d'hommes, & une Armée de trente mille hommes fut entiérement exterminée par la contagion.

Si cette circonſtance eſt exagerée, du moins le fait de la Peſte eſt conſtant. Cependant, ſi nous en jugeons par une eſpece d'analyſe, de petis animaux cartilagineux, qui ont plus d'écorce que de ſubſtance, nourris uniquement de vegetaux, ont, ce ſemble, moins de principes de corruption, que des animaux muſculeux, ſpongieux, remplis de beaucoup de fluides, & nourris de la chair des autres animaux. Les cadavres des hommes & des bêtes, qui ont beaucoup de maſſe, doivent par conſéquent, lorſqu'ils ſe corrompent, infecter l'air plus promptement & avec plus de danger.

Mais ce ne ſont pas ſeulement les animaux privés de la vie, & en etat de corruption, qui peuvent remplir l'air d'ingrédiens mal faiſans; les corps vivans produiſent cet effet juſqu'à un certain point. Oüi la tranſpiration animale cauſe dans l'air des influences & des heterogeneïtés nuiſibles, mal-faiſantes. On ſçait, dit un Phyſicien, que l'évaporation d'un homme, d'une taille médiocre, eſt d'environ un trente quatriéme de pouce en vingt-quatre heures, ou d'un pouce en trente-quatre jours. De ce calcul il s'enſuit que trois mille hommes, occupant un arpent de terre, y formeront de leur propre

transspiration, pendant ce tems, une athmosphere de plusieurs pieds de haut, qui deviendroit pestilentielle, si elle n'étoit pas dissipée par un air nouveau. Concluons de-là que de tous ces cadavres entassés dans les Villes, il sort des nuées de corpuscules, qui donnent nécessairement une très-mauvaise qualité à l'air que nous respirons.

Philarque alloit continuer de combattre l'usage d'enterrer dans les Villes, & surtout dans les Eglises, lorsqu'un Domestique vint avertir qu'une personne respectable souhaitoit de lui parler. Il m'invita à revenir, & à lui faire des objections. J'aurai soin de vous instruire de la suite de ses raisonnemens, & des difficultez que je pourrai lui proposer.

TROISIEME LETRE.

JE retournai avant hier chez M. de L.... Heureusement je le trouvai desoccupé. Hé bien, me dit-il, conviendrez-vous de l'indécence qu'il y a à enterrer dans les Eglises? N'avoüerez-vous pas encore qu'en permettant d'inhumer dans les Villes, on ne peut rien faire de plus contraire à la salubrité de l'air & à la santé de leurs habitans? Nous vivons au milieu des cadavres, nous marchons au milieu d'eux: que dis-je? nous foulons aux pieds Pere, Mere, Parens, Amis. Nous ressemblons à ces hommes furieux, dont parle l'Evangile, lesquels faisoient

leur demeure au milieu des Sépulchres.

Il faut que la coûtume ait une étrange force, pour nous avoir familiarifé avec ces horreurs. Il faut que l'habitude foit bien impérieufe pour nous ôter des réfléxions qu'il eft fi naturel de faire à la vûë de ces fombres demeures, où une partie du genre humain attend l'autre. Si l'on ordonnoit à des perfonnes d'habiter dans les Cimétieres, d'y prier, de s'y acquitter de tous les devoirs de la piété, cet ordre paroîtroit rigoureux, tyrannique. On croiroit ces lieux lugubres peu affortis à nos Fêtes & à nos folemnités. Cependant qu'eft-ce que nos Temples, finon des Cimétieres plus fombres, plus fales, plus infects que ceux qui font en plein air? affis ou marchant fur les têtes de ce que nous avons de plus cher, de plus intime, nous chantons où nous ne devrions que foûpirer; nous nous réjoüiffons jufques dans le féjour de la mort. Enfin on célébre la naiffance fpirituelle, & les Mariages des Chrétiens, jufqu'au milieu des lamentables débris de notre mortalité.

Je reviens à l'intérêt de notre fanté, qui reçoit des atteintes auffi continuës que diverfes, de l'air infecté par les cadavres. C'eft un axiome chez le plus grand nombre des Medecins, que rien n'exifte dans le corps, qui n'ait préexifte dans le fang. Nous l'avons déja dit, l'athmofphere n'eft que trop fouvent impregnée de corpufcules arfeni-

caux, acres, veneneux & nuiſibles. Les corpuſcules cadavereux ſe mêlent dans les globules de l'air. Le ſang eſt preſenté à cet air ſi mal-ſain. Il eſt forcé de s'y preſenter par les régles inviolables du mécaniſme. Cet air entre donc dans le poumon. Il y charie les corpuſcules putrides dont il eſt chargé, & il en laiſſe aſſez, pour y rendre le ſang trop diſſous, ou trop coagulé. De-là les maladies tantôt lentes, tantôt bruſques, qui détruiſent nos corps, dont le ſang eſt le mobile.

Il eſt donc vrai que nous vivons au milieu des cauſes de notre deſtruction. Le tems l'ameneroit néceſſairement; mais l'abus de notre liberté, ou la négligence des précautions, la hâte & la précipite. La societé funeſte que nous contractons avec les morts, nous fait reſſembler à des jeunes-abres, qui plantés ſur de vieilles ſouches, languiſſent & déperiſſent inſenſiblement. Il y a longtems qu'on a obſervé que les liqueurs qui s'écoulent d'un abre pourri, venant à ſe communiquer aux abres voiſins, les corrompent & les tuent. L'aplication eſt aiſée à faire, & les conſéquences en ſortent, comme d'elles-mémes.

Il y a encore d'autres loix de communication qui ne prouvent que trop ce que je ſoûtiens. Par un dévelopement progreſſif, une portion imperceptible de matiere dans la génération des enfans cauſe des maladies héréditaires; qui empêche donc que

les corpuſcules des cadavres s'inſinuant dans nos corps, ni cauſent des maladies auſſi variées, que celles qui ont couché dans le tombeau ceux qui nous ont précédé? Il ne faut qu'être un peu inſtruit de l'électricité des corps, & ſur-tout des corps humains, pour en convenir. C'eſt un Phenomene qui eſt ſous les yeux de tout le monde, dit un de nos curieux obſervateurs, * quoiqu'il n'y ait peut-être que des yeux ſçavans qui l'ayent obſervé. Les mains & le viſage attirent & repouſſent les cheveux, principalement lorſque ces parties ſont chaudes. Si cette électricité eſt ſenſible, il en eſt une autre qui ſe dérobe à nos ſens; mais elle n'en produit pas moins ſes effets.

Vous m'éfrayez, lui dis-je, & de vos principes je conclurois que nous vivons habituellement au millieu d'une contagion beaucoup plus étenduë que ne ſont les maladies épidemiques qui affligent les peuples. Ces fléaux du Ciel n'ont qu'un tems. Ils ceſſent entiérement, ou demeurent ſuſpendus. Dès quils ſe font ſentir, on court aux précaution, aux remedes. C'eſt un incendie qu'on ſe hâte d'éteindre. Ainſi après avoir étonné par une prompte déſolation, la contagion s'affoiblit & diſparoît; mais en enterrant dans les Villes, on entretient, ſelon vous, une contagion ſourde, ſubſiſtante, qui agit avec vivacité, ou avec lenteur, toûjours d'une maniere efficace. La contagion ne ravage que quelques contrées; & comme elle

* *M. L. Nollet.*

eſt paſſagere, les pertes qu'elle cauſe, toutes douloureuſes qu'elles ſont, ſe réparent. Mais, à vous croire, la contagion ſécrette que produiſent les cadavres a la même étenduë & la même pérpétuité que les Villes qui les renferment.

La vertu électrique, ajoûtai-je en ſouriant, doit être ſuivie de bien des conſéquences. Comme il y a beaucoup de liaiſon entre le Phyſique & le Moral, il s'enſuivroit de l'électricité des corps humains & du principe des maladies héréditaires, dont vous avez parlé, que les paſſions qui ont animé les morts, pourroient ſe communiquer aux vivans. Notre tempérament dépend des humeurs qui coulent dans tous nos vaiſſeaux & des particules, qui les font fermenter. Il pourroit donc arriver que les memes particules qui avoient agité les morts, lors qu'ils étoient en vie, venant à être portés dans notre ſang par l'air qui leur ſert de vehicule, elles cauſeroient en nous une fermentation ſemblable à celle qu'ils éprouvoient; & comme la plûpart des paſſions ſont déréglées, ce ſeroit comme un acceſſoire, comme une nouvelle charge qui feroit fermenter en nous les liqueurs. Ainſi les vices des défunts entreroient pour quelque choſe dans la compoſition des nôtres. Ah, Monſieur, épargnez-nous ces nouveaux principes qui nous aideroient à être vicieux; aſſez d'autres cauſes y concourent.

Vous badinez, me répondit Philarque,

mais vous dites peut-être plus vrai que vous ne penſez. Il y a une chymie naturelle, qui opere des diſſolutions & des mélanges ſans nombre. Il y a une action & une réaction perpétuelle entre les corps renfermés dans une certaine circonference. Il eſt plus important qu'on ne s'imagine de ne fréquenter que des gens ſains de corps & d'eſprit, ſi nous voulons conſerver la ſanté de l'un & de l'autre. Heureux ceux qui vivent avec des perſonnes qui ont ce double avantage ! Croyez-moi, Monſieur, ou plûtôt, croyez-en l'expérience, on agit les uns ſur les autres, non-ſeulement par les diſcours & par les actions, il y a encore un flux & reflux de corpuſcules, qui paſſent & repaſſent continuellement des uns chez les autres. Ainſi le commerce que les hommes ont entr'eux, eſt beaucoup plus intime que l'on ne penſe. Si les Solitaires avoient connu ce mécaniſme, ç'eût été un motif de plus pour eux de s'éloigner des hommes, & une nouvelle raiſon pour juſtifier leur miſantropie. Ce qui doit nous empecher de donner dans de pareils écarts, qui feroient tort à la ſocieté, en nous rendant inutiles, c'eſt que cette réciprocation ne détruit point la liberté. Comme nous pouvons réſiſter aux exemples & aux diſcours de ceux que nous fréquentons, nous pouvons auſſi rendre inutiles les impulſions internes, produites par les corpuſcules étrangers, qui s'inſinuent dans nos corps. L'ame attentive conſerve ſon domai-

ne, & il n'eſt point de tempérament que la raiſon ſecouruë ne puiſſe dompter & réformer. Les ſecours ne manquent jamais à ceux qui veillent & qui prient.

Ce que vous dites-là, répondis-je, n'eſt pas une ſimple conjecture. On ſçait quelles précautions les Médecins preſcrivent pour la ſanté: avec quel ſoin ils font écarter le linge ſale des appartemens qu'on veut rendre ſains, & combien ils recommandent que l'air y ſoit renouvellé, pour en chaſſer les corpuſcules qui pourroient nuire.

Ces précautions ne ſont point de trop, dît Philarque, mais elles ne produiſent pas dans les Villes tout le bon effet qu'on en pourroit attendre. En renouvellant l'air d'une maiſon, on en introduit un nouveau chargé de ces corpuſcules cadavereux, dont nous avons parlé, ſur-tout dans l'été, où la tranſpiration eſt beaucoup plus grande dans les Egliſes & dans les Cimétieres.

On ne ſe délivrera de ces fâcheux inconveniens, que quand, redevenus ſages & amateurs de leur conſervation, les peuples feront enterrer leurs morts hors de l'enceinte des Villes, ainſi qu'il avoit été ordonné par une loi fondamentale, des premiers Siécles de Rome. *Intra Urbem mortuum ne ſepelito.*

Telle étoit la ſévérité des Loix qui défendoient d'inhumer dans les Villes, que les Athéniens refuſerent ce privilége au corps de M. Marcellus, qui avoit ſuivi le parti de Pompée

Pompée. Que pouvoit-t-on cependant refuſer aux Romains, qui pouvoient obtenir tout en vertu de leur autorité ſuprême ? Mais ils ſçavoient reſpecter les uſages, & ils ne vouloient pas qu'on leur reprochât d'avoir violé une Loi à laquelle Rome fut ſi longtems ſoumiſe.

Ne convient-il pas que les morts ayent leur ſéjour ſéparé de celui des vivans, ainſi qu'il a toûjours été pratiqué chez les Nations policées ? Il faudroit donc en revenir aux anciens uſages, contre la ſageſſe deſquels rien ne devroit preſcire. Il faudroit choiſir dans le voiſinage des Villes les endroits élevés, les terrains ſteriles & incultes, y tracer des Cimétieres ſpacieux, où les Paroiſſes auroient chacune leur portion meſurée ſur leur grandeur, les environner de murs exhauſſés & bien ſolides pour aſſurer leur durée, & prévenir les profanations. Autrefois les Sépultures, qui ne contenoient que des cendres, étoient le long des grands chemins ; aujourd'hui on pourroit les en éloigner, tant pour épargner aux perſonnes qui voyagent la nuit, la vapeur qui s'éleve des Sépulchres, que pour ne pas fournir d'abri aux voleurs ou autres gens mal-intentionnés.

Il y auroit dans les Villes des Chariots publics, pour le tranſport des morts, après qu'on leur auroit rendu dans les Egliſes les devoirs preſcrits par la Religion. Après le Service public, deux, ou pluſieurs Eccléſia-

ſtiques les accompagneroient juſqu'au lieu de la Sépulture. Il y auroit pour les Pauvres des Chariots entretenus par la piété des Fidéles.

Mais à quoi bon entrer ici dans le détail? Dès-là qu'on auroit rétabli l'ancien uſage, tout s'arrangeroit comme de ſoi-même; mais il ſeroit à ſouhaiter que les arrangemens fuſſent pris dans une aſſemblée du Clergé de France; & comme il y a pluſieurs choſes qui regardent la Police & l'ordre Public, on y admettroit des Commiſſaires de la part du Roi, ou d'autres Magiſtrats, afin que les réſolutions concertées en commun, & autoriſées par le concours des deux Puiſſances, euſſent plus de force & plus de ſtabilité. Il faudroit ſur-tout qu'il fut expreſſément défendu au Clergé du ſecond ordre, d'y rien changer, ni d'innover, ſous quelque prétexte que ce fût. On ne ſçait que trop par l'expérience combien une conduite arbitraire gâte les meilleurs établiſſemens, & défigure la Diſcipline qui ne ſe maintient que par l'uniformité. Je ne doute point que vous n'ayez quelques objections à me faire, ajoûta Philarque, mais un devoir de bien-ſéance m'oblige de ſortir. Je vous prie de les réſerver pour notre entrevûë prochaine. Je le quittai, mais je retournerai bien-tôt le voir, & je continuerai de vous faire un fidéle recit de nos Conférences.

QUATRIEME LETTRE.

MOnſieur de L.... me prévint l'autre jour, & m'ayant trouvé dans le Jardin, entrons, me dit-il, dans ce cabinet. Je viens diſpoſé à écouter vos objections, & à y répondre du mieux qu'il me ſera poſſible. J'ai réfléchi, lui dis je, ſur le plan de réformation que vous traçâtes derniérement, au ſujet des Cimetieres publics qu'on placeroit hors des Villes. Ce ſeroit en effet le moyen le plus ſûr pour y procurer & y conſerver la ſalubrité de l'air, la propreté des Temples, & la ſanté des habitans, objets de la derniére importance. Heureux le Siécle qui verra ce plan mis à exécution! Mais j'ai une plainte à vous faire de la part des Fabriques. Leurs revenus ſont déja aſſez modiques, ſans retrancher ce que les Sépultures dans les Egliſes on coûtume de leur produire annuellement. C'eſt leur boucher une ſource, bien loin de leur en ouvrir une nouvelle, comme il ſeroit à ſouhaiter, pour l'entretien & la décoration de ces Edifices conſacrés à la Réligion.

Je ſuis très-éloigné, repliqua Philarque, de vouloir donner la plus légere atteinte aux revenus des Fabriques. Ils ne tiendroit pas à moi qu'on ne les augmentât, où ils ne ſont pas ſuffiſans. J'y contribuerois volontiers. Mais il me paroît qu'on ne fait pas toûjours de ces revenus un emploi confor-

me à leur deſtination primitive: Leur premier objet eſt la conſervation des Temples, leur embelliſſement vient en ſecond. On néglige ſouvent l'un & l'autre, pour acquerir des ornemens ſomptueux, qui ne ſervent qu'à parer ſuperbement les Eccléſiaſtiques les jours de ſolemnité. L'or, l'argent, la ſoye ſont prodigués, là où le lin & la laine pourroient ſuffire. Je ne parle point des Vaſes Sacrez, dont la richeſſe ne peut être blâmée. Mais ces draps d'or & d'argent, ces galons, ces franges, ces broderies qui coûtent de groſſes ſommes, tout cela me paroît un luxe peu ſavant, & une magnificence de mauvais goût. Rien de plus oppoſé à une noble & décente ſimplicité. L'Italie n'attireroit pas chez elle tant de voyageurs, qui viſitent ce beau Païs, s'ils n'avoient que de riches ornemens à leur montrer. Nos Bals, nos Cercles, nos Theâtres ſuffiſent pour de tels ſpectacles. C'eſt à la magnificence & au bon goût de leurs Egliſes, que la curioſité des étrangers paye le tribut d'une admiration également juſte & éclairée.

Nous montrons dans nos Sacriſties des ornemens ſuperbes, tandis que le dehors de nos Temples n'offre ſouvent que des ruines, ou une mal-propreté indécente. Combien de tours abbatuës, de colonnes & de pilaſtres mutilés? Quel délabrement dans les voûtes, les croiſées, les lambris! Quelle inégalité, quelles interruptions dans

le

le pavé! Quel négligé dans ce qui environne le Sanctuaire, tandis que les Fabriques s'épuisent en Chapes, en Chasubles, en Dalmatiques, ornemens dont le nombre superflu amuse la curiosité du petit peuple, & fait dire aux gens les plus sensés, que les Ecclésiastiques sont aussi amateurs du luxe, que les femmes les plus mondaines. Les ornemens de nos anciens Evêques, que l'on montre dans quelques Trésors de nos Cathedrales, ne justifieront pas ce goût de luxe Ecclésiastique qui s'est introduit depuis quelque tems, & qu'une dangereuse émulation augmente tous les jours. C'étoit la simplicité méme, tandis que les Vases Sacrés étoient d'un prix digne de la libéralité des Princes, & de la piété des Peuples, & que les Eglises étoient de la plus augúste magnificence. Nous avons perdu le goût du grand & du solide, & nous sommes tombés dans le goût de ces femmes qui portent sur elles le prix d'une terre, tandis que leur maison manque des commodités les plus communes.

Pardonnez-moi cet écart, ajoûta Philarque, je reviens au besoin des Fabriques, & je dis que ce qu'elles perdroient d'un côté, elle le regagneroient aisément de l'autre. Il n'y auroit qu'à augmenter le prix de la Sonnerie, on retrouveroit aussi-tôt le produit de l'ouverture des fosses dans les Eglises. Les Ecclésiastiques toucheroient leurs rétributions ordinaires, sauf à aug-

menter l'honoraire de ceux qui accompagneroient le convoi jusqu'aux Cimetieres publics. Voilà donc l'intérêt du Clergé & des Fabriques à couvert, & le seul changegement qui arriveroit, seroit un changement en mieux.

Mais ces Cimetieres publics, repris-je, quoique placés à quelque distance des Villes, ne pousseroient-ils pas aussi des vapeurs, & ces vapeurs, dispersées par les vents, ne se mêleroient-elles pas dans l'air, qui en deviendroit infecté ?

Il est facile de répondre à votre objection, répartit Philarque. Premierement, sur les lieux élevés & ouverts, les vents éparpillent & dissipent aisément les vapeurs, qui par ce moyen ne sçauroient former de gros volumes, ni agir avec des forces réünies. Dans les Eglises & dans les Cimetieres des Villes, les vapeurs & les exhalaisons des Tombeaux montent en colonnes, lorsque l'air est tranquile. Par ce moyen elles séjournent dans le lieu de leur naissance, & ne se répandent que pour entrer dans les maisons qu'elles trouvent ouvertes. En second lieu dans de grands Cimetieres publics, on ne rouvriroit les fosses, qu'après que les corps y auroient été consumés. Ainsi on ne soüilleroit plus le jour par la vûë & par l'inspection de ces cadavres à demi pourris, que l'on exhume pour en placer de nouveaux. Enfin les Cimetieres publics, placés hors des Villes, seroient

comme des lazarets, où les morts, de peur de nuire aux vivans, feroient, non-feulement la quarantaine, mais obferveroient un interdit, qui ne feroit levé qu'à la confommation des fiécles. Pardonnez-moi cette penfée, qui vous paroîtra peut-être un peu finguliere.

Ce que je fouhaiterois que l'on établit en France n'eft pas fi infolite que les perfonnes peu inftruites fe l'imaginent. L'Italie a fes Cimetieres que l'on nomme *Il Campo Santo.* Ces Cimetieres font hors les murs des Villes. Cette charmante partie de l'Europe jouiroit des avantages que je fouhaite à notre Patrie, fi une piété plus fuperftitieufe qu'éclairée, ne dépofoit les morts, pendant quelque tems, dans les foûterrains des Egliges, comme fi ce féjour paffager contribuoit à leur bonheur. De ces foûterrains les *Becamorti* ou Foffoyeurs les tranfportent dans le *Campo Santo*, où ils demeurent à perpétuité féparés du refte des vivans. Mais ces hommes mercenaires payent fouvent de leur vie le bizarre & inutile office qu'ils rendent aux défunts, qu'on devroit porter directement à leur dernier domicile. Sans être leurs imitateurs, c'eft ainfi à peu près qu'en ufent les Sauvages de l'Amerique au grand jour des morts de chaque Nation. Les enfans & les proches fe chargent des corps de leurs parens demeurés fufpendus à l'air, & les portent fur leurs épaules jufqu'au lieu de la Sépulture com-

Voyez le P. l'Affiteau.

mune; mais comme ces corps ſont la plupart deſſechés par les ardeurs de l'Eté, ou congelés par le froid de l'Hyver, ou dévorés par les oiſeaux ou les inſectes, les Sauvages expoſent beaucoup moins leur vie que les *Becamorti* d'Italie. Plus prudens que les uns & les autres, les Japonnois tranſportent leurs morts immédiatement ſur les montagnes ou ſur les collines les plus voiſines, enlevant ainſi promptement de leurs demeures, ces objets funèbres avec leſquels tout commerce devient interrompu par la mort.

Ce commerce, repliquai je, doit ſubſiſter juſqu'à un certain point. Si nous n'avons plus de relations civiles avec les morts, nous conſervons avec eux des liaiſons morales & de Religion. Il eſt du plus grand intérêt des mortels d'écouter les leçons que leur font les morts. C'eſt ſur leurs Tombeaux qu'il faut aller ſe convaincre de la fragilité de toutes les choſes humaines : les Sépulchres ſont des Ecoles de ſageſſe.

Ce n'eſt pas en demeurant au milieu des morts, & en les foulant aux pieds, répondit Philarque, que leurs leçons ſont plus intelligibles. On en eſt tellement environné, qu'on n'y penſe plus, ou qu'on y penſe rarement. On ſeroit beaucoup plus frapé de ce langage muet qu'ils nous tiennent, s'ils étoient rélegués hors des Villes. Les viſites que nous leur rendrions, deviendroient touchantes.

Comme les Familles pourroient fçavoir, par l'ufage, ou par des Infcriptions, l'endroit où feroient inhumés leurs parens ou leurs amis, ils iroient là les interroger, & en recevoir de falutaires réponfes. Les Portiques & les allés de Cyprès, dont on feroit un ornement affort à ces lugubres lieux, ferviroient à y méditer fur un fort inévitable, dont dépend une décifion éternelle. Le filence qui y régneroit, feroit plus éloquent que les Orateurs les plus touchans; il parleroit aux fens, il parleroit au cœur.

Dans nos Eglifes il y a trop de diverfité dans les objets, pour s'y occuper de la mort. Dans les Cimetieres publics, dont nous parlons, tout y feroit réduit à l'unité d'objet; par tout s'offriroit une Scène Tragique, pleine de cataftrophes étonnantes. Par tout nous y verrions le naufrage invévitable qui nous menace. Tout y porteroit à une pieufe mélancolie, fource des plus falutaires réfléxions.

Quel fpectacle pour le voyageur! Supofons-le d'avance, & donnons à notre imagination le foin de le créer. Ce fera aparemment la feule réalité qu'il aura, à moins que des perfonnes de la premiere autorité ne faffent à nos idées l'honneur de les adopter. Quel fpectacle! j'apercois de loin une Ville: fes Pyramides, dont la pointe fe perd dans les airs, m'annoncent fa Religion: J'avance, fes Remparts m'expofent fes forces: J'aproche, fes Edifices m'inftruifent de fon étenduë, de fon commerce, de fes richef-

fes, de fon goût. Je fuis fûr d'y trouver par-tout des-hommes vivans. Je fçais que les morts font tous placés dans les vaftes contours de ces magafins funèbres que j'ai aperçus fur ma route. Je vois, pour ainfi dire, l'ancienne & la nouvelle Ville; l'ancienne dans l'enceinte de fimples murs, fans tours, fans fortifications, fans ornemens ambitieux, ainfi qu'il convient à des Habitans pauvres, muets, glacés, fans paffions, fans action, fans mouvement. Dans la nouvelle, j'aperçois par tout du concours, de l'activité, de la vie, & tout le mouvement dont les paffions font fufceptibles. J'entre dans fes Temples, je les trouve propres, éclairés, libres, débaraffés de tous ces fiéges que l'intérêt & l'ambition y avoient placés autrefois. J'y aperçois feulement des fiéges mobiles, pour mettre les Paroiffiens en état d'affifter plus commodément aux Offices Divins, & aux inftructions publiques. Les voutes, ni les murs n'y font point noircis par la vapeur des Tombeaux. Les jours ordinaires, on n'y fent aucune odeur fâcheufe, & les jours de Fête, on y refpire les parfums, qui ont fervi de Symbole à la priére des Fidéles. Or qui empêche que cet ouvrage de l'imagination ne devienne l'ouvrage d'une fage Police ? On eft plus occupé que jamais à embellir les Villes; mais il manquera toûjours une chofe effentielle à leur propreté, & à la fanté de leurs Habitans, tant

que les morts seront renfermées dans leur enceinte. Pour moi, j'aimerois mieux, si cela étoit à mon choix, habiter la maison la plus simple, pourvû quelle fût placée sous un Ciel pur, que d'habiter un Palais dont l'emplacement seroit mal sain. Les plus riches ornemens de l'Architecture sont indifferens pour la santé.

Puisque vous parlez d'Architecture, lui dis-je, comme il est une Architecture civille, une Architecture Militaire, une Architecture Navale; ne pourroit-on pas aussi former une Architecture Funèbre pour décorer les Portes, les Vestibules & les Galeries intérieures des Cimetieres publics?

Sans doute, répartit Philarque, mais il faudroit employer l'Ordre le plus simple. L'état des morts est un état d'humiliation, & d'une espéce d'anéantissement, qui ne comporte point des ornemens recherchés. Ces disproportions seroient une espéce d'insulte. On placeroit sur un Toscan les attributs de la mort, on y ajoûteroit dans des Cartouches la chute du premier homme, qui l'a introduite dans le monde; le Jugement Universel, où comparoîtront tous les morts. On pourroit aussi representer la Vision Prophétique d'Ezechiel, qui nous peint si vivement des ossemens ranimés par un souffle tout puissant. On n'oublieroit point les différentes résurrections dont parle l'Ecriture Sainte. Le tout seroit en bas reliefs. Par ce moyen on exposeroit aux

yeux & la triste condition de notre mortalité, & l'heureuse esperance qui doit nous consoler. Je ne donne ceci que comme une idée générale, susceptible de toutes les modifications que l'art & le génie peuvent y apporter.

Ce seroit aussi le moyen, ajoutai-je, de renouveler l'usage des Epitaphes, lequel est presque entiérement tombé. Comme toutes les personnes tant soit peu notables se font inhumer dans les Eglises, on ne sçauroit y en poser. Il n'y a que les Seigneurs, possesseurs de quelque Chapelle particuliere, qui ayent cette liberté: encore est-elle fort genée par la petitesse du lieu. On seroit obligé de faire disparoître les anciennes Epitaphes, pour y en placer de nouvelles; mais ce seroit faire injure à ses Ancêtres, & se priver soi-même des témoignages qui peuvent illustrer une famille. Les Inscriptions placées sur des Tombes plates & au niveau du pavé sont effacées en peu de tems. Ainsi les éloges accordés à la vertu tombent dans un entier oubli.

Jai fait souvent cette réfléxion, répondit Philarque; mais il faut avoüer qu'en perdant le grand nombre des Epitaphes, nous n'y perdons souvent que des mensonges. Depuis plusieurs Siécles on s'est éloigné de la simplicité des Romains, dont le stile lapidaire n'avoit rien de fastueux, ni d'ampoulé. Les qualités du mort étoient énoncées en peu de paroles, & les sentimens

mens des amis & des parens étoient exprimées par deux ou trois mots ſignificatifs. C'eſt ce que vous avez vû, ſans doute avec plaiſir, dans les Recuëils d'Inſcriptions que nous devons aux ſoins & aux recherches de nos ſçavans Antiquaires. On ne peut s'empêcher d'aplaudir à un gout ſi ſain. Tant de modeſtie eſt un garant de la vérité.

Aujourd'hui une Epitaphe eſt une Oraiſon funèbre, & vous ſçavez ce qu'on penſe de ces piéces de commande. Dans nos Inſcriptions modernes, on ne penſe qu'à y accumuler des titres & des Seigneuries, terminées par un &c. quoiqu'on n'ait pas oublié la plus petite Métairie chargée d'une cenſive, on laiſſe ſous-entendre ce qui a été aſſez proliχement énoncé. On ne s'en tient pas là: le ſimple Ecuyer y eſt traveſti en Chevalier, le Gentilhomme à Fief en Patron, le Seigneur d'une ou de deux Paroiſſes en Haut & Puiſſant Seigneur; les qualités les plus communes du cœur & de l'eſprit, ſont autant de prodiges. C'eſt ainſi que l'on ment en faveur de ceux qui aimoient le monſonge; c'eſt ainſi que l'on encenſe l'orguëil, ſur le lieu même où il eſt annéanti.

Les Payens ne connoiſſoient point ce faſte. Leurs poſſeſſions n'entroient pour rien dans leurs Epitaphes: On n'y faiſoit mention que de leurs emplois, encore étoit-ce d'une maniére très-ſuccincte. Mais on

ne manquoit pas d'y placer les qualités du cœur, c'eſt-à-dire, ce qu'ils avoient été envers leur Patrie, leurs Citoyens, leurs Amis, leurs Cliens, leurs Domeſtiques, leur Epouſe, leurs Enfans.

Les Epitaphes, ramenées à cette noble ſimplicité des Grecs & des Romains, produiroient, ſans doute, un bon effet. Placées dans les Cimetieres publics, où l'on auroit la liberté de les multiplier, elles ſerviroient d'inſtruction à ceux qui iroient prendre, dans une ſi excellente Ecole, des leçons de Morale. On y liroit l'éloge court, mais expreſſif d'un bon Magiſtrat, d'un brave Militaire, d'un excellent Citoyen, d'un Paſteur zèlé, d'un homme de Lettres qui auroit rendu ſes connoiſſances utiles. On y verroit l'éloge d'un bon Pere de famille, d'une épouſe ſage & fidéle, d'une mere tendre & ſoigneuſe de ſes enfans. Enfin on accorderoit à ceux qui rendent des ſervices réels & deſintéreſſés à leur Patrie, le tribut de reconnoiſſance qui leur ſeroit dû.

Pour écarter le menſonge, on ne poſeroit aucune Epitaphe qu'après avoir recueïlli les ſuffrages du Public, qui les donneroit par un ſcrutin, de la même façon que l'on procéde à l'élection des Officiers Municipaux. L'ancienne Egypte en donna autrefois le modèle. Les morts ſubiſſoient devant les vivans un examen rigoureux, avant qu'on leur accordât les honneurs de la Sé-

pulture, la conduite d'un homme étoit diſcutée, on recevoit les dépoſitions de ceux qui avoient été témoins de ſes actions, & le Jugement étoit apuyé ſur ces temoignages dûëment examinés.

Nous renvoyons tout maintenant au grand jour des manifeſtations; vices & vertus, tout eſt confondu parmi nous, & ceux qui meurent, meurent tout entiers.

A la vérité nous ſommes aſſez curieux aujourd'hui de conſerver les Portraits de famille; mais, à l'exception de quelques traits, tout eſt menſonge, tout eſt flaterie. Le ſimple Bourgeois eſt couvert de draperies, qui ne laiſſent apercevoir, ni ſa condition, ni ſon état, ni ſa profeſſion. Son épouſe eſt habillée à la Romaine, ou d'une maniére qui s'accorde peu avec la modeſtie & la pudeur. Ces portraits n'inſtruiſent point les enfans du caractere, ni des mœurs de ceux qu'ils repreſentent. A la vérité ce n'eſt pas toujours une perte, il s'en faut beaucoup. Ces Tableaux donc n'apren. dront à la poſtérité que la vanité, la ſotiſe & le faux goût de notre Siécle. J'aime à voir dans les Tableaux des Siécles précédens, un air de vérité; ces habillemens du tems où vivoient le Peintre, & ceux qu'il peignoit; ces modes qui nous paroiſſent bizarres, & qui valoient bien les nôtres. J'en excepte néanmoins quelques-unes, qui paſſeront toujours pour ridicules. On reconnoît la nature dans ces têtes, qui laiſſent

deviner l'âge & le caractere : Raprochées de nos têtes modernes, cela produit un contraste que l'on ne sçauroit se bien figurer sans le voir.

Mais je m'aperçois que je m'écarte de notre sujet. Je crois en avoir assez dit pour justifier mon dégoût pour les Eglises Paroissiales, & même pour le séjour des Villes. Mais puisque le devoir de ma Charge & les liaisons que j'ai contractées m'y fixent la meilleure partie de l'année, je n'irai pas chercher un air plus salubre ailleurs. Ce qu'on doit à sa Famille & à sa Patrie, l'emportera toûjours sur tout autre égard dans l'esprit d'un honnête homme.

Philarque ayant cessé de parler, je lui apris les nouvelles du jour. Après nous être entretenus encore quelques momens, je me retirai avec un ardent desir de voir au moins commencer, une réformation si nécessaire. Mais c'est un ouvrage réservé à ceux qui gouvernent, lors qu'une heureuse Paix leur permettra de procurer les avantages intérieurs de ce Royaume.

F I N.

Permis de réimprimer ce 17 Avril 1749.
CANTEIL DE CONDÉ.

A CAEN, de l'Imprimerie de P. CHALOPIN, 1749.
Se vend,
Chez J. MANOURY, *Libraire grande-rue S. Etienne*



OBSERVATIONS SUR LES SEPULTURES DANS LES ÉGLISES, ET RÉFLEXIONS SUR LES LETTRES E'CRITES A CE SUJET.

I.



QUE les hommes ſont peu conſéquens! Leur amour pour la vie eſt une inclination générale, un penchant néceſſaire. La crainte de la mort eſt naturelle, ſouvent elle eſt extrême. Pluſieurs conſentent à n'être plus qu'une eſpece de tronc ſans branches, pourvû qu'ils conſervent dans leur buſte une portion de l'Ame végétative, ou, ſi l'on aime mieux un autre ſyſtême, leur Ame entiere, mais reſſerrée dans le petit domaine,

qui a échapé au fer & au feu. Ces mêmes hommes avertis, exhortés, pressés de prendre des précautions contre ce qui menace la santé, & par conséquent la vie, restent indolens & refusent de se remuer. Ils lisent ce qu'on leur presente sur ces matiéres; plusieurs même approuvent les moyens qu'on leur indique. N'attendez rien de plus : ils s'en tiendront à une approbation stérile. Est-ce là ce qu'avoit recherché l'Auteur des Lettres? Ce n'étoit pas la peine d'écrire.

II.

Mr Andri célebre Médecin de Paris a fait un Traité de la maniere de gouverner les Enfans dès le berceau. Il a donné à cet Ouvrage le nom d'Orthopædie, c'est-à-dire l'art de former l'extérieur du corps, d'en prévenir, ou d'en corriger les défauts, & de remédier aux accidens capables de le défigurer. Travailler sur cette matiere, c'est rendre service au Genre Humain. On ne peut trop remercier l'Auteur. Après la culture de l'esprit, la conformation réguliére du corps devient le plus important objet de l'éducation; mais emploiera-t-on les précautions & les remédes que cet habile homme a enseignés? Les Anglois & les Hollandois ont mis ce Traité dans leurs Langues & s'en servent avantageusement. En France, un fort petit nombre en usera, & le Livre de Mr Andri relégué dans

les Cabinets des Médecins ſera oublié du Peuple pour qui il a été fait. L'Auteur des Lettres ſur les Sépultures dans les Egliſes enſeigne une des plus ſures précautions, pour conſerver un air ſalubre dans les Villes & par conſéquent la ſanté. Chimére! vaine imagination! s'écrient certains Enterreurs de morts, qui n'approuvent que ce qui réſide dans leurs génie étroit, ou que ce qu'ils jugent conforme à leurs intérêts particuliers.

III.

„ Ce que l'Auteur des Lettres dit de „ l'émanation des Corpuſcules cadavereux, „ n'eſt-il point exagéré? Où a-t-il pris que „ l'Athmoſphére d'une Ville ſoit impre- „ gnée de pareils écoulemens?

Il l'a pris dans la Phyſique, dans la Phyſique la plus ſaine, la moins avantureuſe, étant appuyée ſur des expériences ſans nombre. Il l'a pris dans les ſages précautions que l'on employe en temps de contagion. Telles ſont celles que la Hollande a preſcrites pour arrêter la maladie, qui vient de faire périr tant de bétail en France & que ce Royaume a commandée à l'imitation de cette ſage République.

Ceci me rapelle les ſoins que ſe donna en pareilles circonſtances un Pape fameux à plus d'un égard. Clément XI. ordonna que les Bœufs morts ſeroient partagés en quatre & enterrés avec de la chaux dans

des foffes de dix pieds de profondeur, ou de douze, quand on ne fe ferviroit pas de chaux; que la terre feroit foulée & battuë à refus, & que les foffes feroient creufées loin des chemins publics. Il permit de brûler ces Cadavres, pourvû que ce fût à dix milles des Villes, & à trois des Villages. Il défendit aux Eccléfiaftiques fous peine des galeres & aux Laïques fous peine de la mort, de laiffer les Cadavres exhumés, de les jetter dans les Riviéres & les Marais, & ordonna à chaque particulier de déclarer la mort de chaque Bœuf, auffi-tôt qu'elle feroit arrivée. Perfonne n'apella d'une fi falutaire Ordonnance.

I V.

„ NE fuffit-il pas d'enterrer les Corps un „ peu avant? La corruption pénétrera-t-elle „ à travers quatre ou cinq pieds de terre „ bien foulée, bien battuë?

ET d'où vient donc cette facheufe odeur qui fe fait fentir dans les Eglifes Paroiffiales? Les Minéraux envoyent des exhalaifons, qui fouvrent un chemin au travers de plus de vingt ou trente pieds de terre, & les pernicieufes vapeurs d'un Cadavre ne pourroient pas percer une fuperficie de quatre ou cinq pieds de profondeur? Qu'elle ignorance de la preffion & de l'élafticité de l'air, de l'électricité des Corps & du mécanifme intérieur de notre Globe!

D'AILLEURS les laisse-t-on reposer dans les Eglises ces Cadavres ? Un nouveau mort ne vient-il pas disputer la place à celui qui l'avoit précédé, & sans attendre qu'il soit consumé, ne va-t-il pas se jetter dans ses bras encore sanglans ? Mezence unissoit des Corps vivans à des Corps morts : dans nos Eglises on joint indécemment des morts à des morts. Cette opération, quoique moins cruelle, se peut-elle faire sans soüiller la pureté de l'air, la sainteté des Temples, & sans violer le respect que les Anciens, plus religieux que nous, rendoient aux tristes dépouilles de l'humanité ? Non, il n'y a que la force de l'habitude & l'empire de la coûtume, qui puissent nous rendre insensibles à de pareilles horreurs.

V.

QUE n'imitons nous les Chinois, ce Peuple depuis tant de Siécles si policé & si constant dans ses usages ? Les cercuëils de la Chine, dit le P. Fontaney Jesuite, sont grands, & d'un bois épais de trois ou quatre pouces, vernissés & dorés par dehors, mais fermés avec un soin extraordinaire, pour empêcher l'air d'y pénétrer, ou peut-être, pourrois-je ajoûter, pour empêcher l'infection d'en sortir. Cela est alternatif & à peu près réciproque. Il est cependant plus aisé d'empêcher l'air d'entrer dans un endroit, que d'empêcher des exhalaisons in-

ternes de forcer ce qui s'oppoſe à leur écoulement. Quand je dis qu'il faudroit imiter les Chinois, j'entends avec les proportions convenables & que les circonſtances peuvent comporter. En effet, ſans pouſſer les précautions à cette préciſion, & ſans multiplier des dépenſes inutiles & purement de luxe, ne pourroit-on pas s'abſtenir de remuer & de lacérer des Cadavres encore tout frais? Ne devroit-on pas attendre qu'ils fuſſent conſumés, avant que de leur donner des ſucceſſeurs? Des Cimétieres publics ne remédieroient-ils pas à ces expulſions fréquentes, & à ces déguerpiſſemens précipités?

V I.

„ L'AUTEUR des Lettres nous rend l'air „ trop ſuſpect. Il l'imagine tout plein d'in- „ grédiens, qui nous feroient craindre de „ le reſpirer. Pourquoi vient-il troubler la „ ſécurité où nous vivons?

IL ne fait qu'expoſer les choſes comme elles ſont. Il auroit pû charger ſes deſcriptions, ſans rien outrer, & on peut dire qu'il ménage aſſés la délicateſſe des Lecteurs. Voudroit-on qu'il eût diſſimulé entiérement le danger où nous met un air impur? Ecoutons l'Auteur de l'*Eſſai de l'air ſur le Corps humain.* " L'air, dit M[r] Arbuthnot, „ eſt un agent général, il entre dans la com- „ poſition de tous les Fluides & des Soli- „ des: Ils eſt aſſés évident que celui que nous

„ refpirons doit contenir une infinité d'ex-
„ halaifons de toutes les parties, qui s'éle-
„ vent de la terre, toutes fort différentes
„ felon les différens Païs que nous habitons.
„ Telles font les évaporations des Sels mé-
„ talliques de diverfes mines, fouvent fi
„ pernicieufes qu'elles diminuënt la quan-
„ tité des herbes Combien y a-t-il de Sels
„ fixes, d'autres Akalis diffous par les par-
„ ties aqueufes de l'air, qui changent la
„ conftitution de l'athmofphere, ainfi que
„ les Météores? Il ne faut pas oublier tou-
„ tes ces parties volatiles, huileufes & fa-
„ lines de tous les végétaux. Si dans ce dé-
„ nombrement on y fait entrer les différentes
„ terres, qui contiennent plufieurs efpéces
„ de Sels, les uns vitrioliques, les autres
„ nitreux, & qu'à tous ces ingrédiens qu'on
„ peut appeller naturels, on joigne les exha-
„ laifons des Feux & des Volcans, les éva-
„ porations des Eaux de toutes les efpeces,
„ & les œufs d'une infinité d'infectes, on
„ ne fera point furpris des influences, ou
„ des effets de l'air fouvent facheux au
„ Corps humain. Un autre effet d'autant
„ plus pernicieux qu'on peut moins s'en ga-
„ rantir, c'eft la tranfpiration animale.

On en peut juger par ce qui arrive dans les lieux où l'on fale les Cuirs frais. On m'a affuré que la vapeur de ces Cuirs va ternir l'Argent jufques dans la poche de ceux qui n'ont pas la précaution de l'ôter, & qu'el-

le lui donne une couleur bronzée.

J'ai une expérience personnelle que la fiévre, qui attaque le genre nerveux, donne une teinture de cuivre aux boutons d'Argent dont on attache le collet & les manches de la chemise. L'Auteur des Lettres a observé que les Eglises où l'on enterre fréquemment, ne tardent gueres à se noircir. Tout dépose contre l'usage pernicieux de renfermer les Morts dans des lieux, où il seroit à souhaiter que la pureté du cœur & du corps allassent de pair.

VII.

C'est ici le lieu de se rappeller le soin que les Romains prenoient pour rendre l'air de Rome pur & salubre. Quels frais immenses pour former des Aqueducs, qui emportoient dans le Tibre les immondices de cette grande Ville! Les restes de ces Ouvrages affaissés & remplis de décombres étonnent & rendent le Peuple Romain plus admirable du côté de la Police, que du côté des Armes. C'est du moins ce que penseront ceux qui estiment plus ce que l'on fait pour la conservation des hommes, que pour leur destruction. L'une est en effet plus difficile que l'autre; elle est en même temps plus glorieuse. Aujourd'hui Rome, qui comparée à l'ancienne n'est qu'un squelete couvert de quelques brillans lambeaux, respire un air grossier, impur. Les Etés y sont mortels pour la partie du peuple, qui n'a pas le

moyen

moyen de ſe retirer à la Campagne, pour y paſſer cette dangereuſe ſaiſon. Les cauſes en ſont bien ſenſibles; il n'y a qu'à conſulter les Voyageurs.

VIII.

Ceux qui liſent les Livres Saints ont ſenti l'utilité des précautions que prît Moïſe pour entretenir le Camp des Iſraëlites dans une propreté encore plus néceſſaire à la ſanté qu'à l'éloignement des objets, qui auroient offenſé l'odorat & la vûë. Ce Saint Légiſlateur ne dédaignoit point les détails les plus bas, mais qui ne peuvent être impunément négligés. Un grand génie s'étend à tout; c'eſt par-là même qu'il eſt grand. On peut voir cette ſage Ordonnance au Chapitre XXIII. du Deuteronome. Qu'on ne diſe point qu'elle fut faite pour des Païs chauds, & que la raiſon de la Loi ne s'étend pas ailleurs; les Turcs qui ont étendu leur domination aſſés avant dans des contrées froides, obſervent aujourd'hui la méme choſe dans leurs Camps.

IX.

„ Vivoit-on plus longtemps lorſqu'on „ enterroit hors des Villes que l'on ne vit „ à preſent? C'eſt ce qu'il faut démontrer, „ ſans quoi ce n'eſt pas la peine de chan- „ ger l'ordre des choſes.

Pour répondre avec préciſion, il faudroit qu'il nous fût reſté des Regîtres mortuaires avec leſquels nous puſſions compa-

rer les nôtres. Mais nous n'avons point sur cet article des Mémoires de ces temps-là. Quelques Monasteres ont conservé des Necrologes, qui marquent le décès d'un grand nombre de Religieux morts dans un âge fort avancé; mais cela ne suffit pas pour établir un parallele : Ce que l'on ne peut nier, c'est que les anciens étoient communément plus robustes que nous & d'une taille plus avantageuse. Il reste assés de monumens pour justifier cette vérité. Peut-être cela dépendoit-il des éxercices corporels, qui depuis près de trois Siécles sont entiérement négligés en France. Tout s'y réduit maintenant à la danse & à l'art de faire des armes. L'ancienne Gymnastique ne subsiste plus que dans l'Histoire. Ce qu'on peut dire avec assûrance, c'est qu'autrefois, il y avoit moins de Médecins, moins de Maladies, moins de morts subites, qui depuis quelques années multiplient dans les Villes les exemples de terreur, sans corriger les mœurs publiques, & nous avertissent sans nous rendre plus précautionnés. Ce qui est certain c'est qu'en diminuant les causes des maladies, on diminuë les effets. Or l'Auteur des Lettres a prouvé que l'air infecté par des corpuscules cadavereux corrompt notre sang & affecte nos visceres. Combien de Personnes attaquées de coliques & de vomissemens pour avoir passé à travers des Voyeries ? J'en pourrois citer plus d'un

exemple que j'ajoûterois à une expérience perfonnelle. Or qu'eft-ce que les Eglifes où l'on enterre fréquemment, finon des voyeries que la feule habitude peut faire fupporter ?

X.

„ DANS plufieurs Eglifes du Royaume „ on pratique des foûterrains où l'on dépo- „ fe les Morts. On pourroit faire la même „ chofe ailleurs ! Par ce moyen on main- „ tiendroit le pavé toujours égal, toujours „ uni, & on ne feroit point affligé par „ l'odeur des Cadavres.

DANS les Eglifes où l'on n'enterre qu'un petit nombre de Perfonnes, ainfi que dans les Communautés, cet expédient peut avoir lieu. Mais dans les Paroiffes populeufes cela ne remédie qu'à la propreté des Temples, & nullement à leur infection. Les foûterrains ont des foupiraux par lefquels il fort continuellement un air empefté, qui fe répend dans l'Eglife & dans les Maifons circonvoifines. Quand on tiendroit ces foûpiraux fermés, il faut ouvrir fréquemment la porte par où l'on defcend les corps. Plus l'air fera renfermé, plus il fera corrompu. Quelle éruption, quel revolin, pour ufer d'un terme de marine, toutes les fois que l'on ouvre ces antres formidables ? Qu'on ne dife point qu'on y met de la chaux. Si elle fert à confumer les chairs, l'air & le feu qu'elle renferme deviennent des vehi-

Ce qui fe paffe à Troyes en eft une trifte preuve.

cules très-actifs, qui charient au dehors toute la corruption des Cadavres. Qu'on juge des effets de cette corruption par la triste paleur des Fossoyeurs, malgré l'usage de l'Eau-de-vie, qui les empêche de tomber en défaillance, lorsqu'ils descendent dans ces ténébreuses régions de la mort.

On sçait ce qui s'est passé à Toulouse il y a deux ans.

X I.

„ Ce n'est pas un mal, dira-t-on, que „ les hommes ne joüissent pas d'une santé vigoureuse, ils vivroient trop long- „ temps. Les charges, les emplois, les pen- „ sions, les biens sortiroient trop tard de „ leurs mains. Les Enfans seroient vieux, „ avant que de succéder à leurs Parens; „ les Ecclésiastiques auroient blanchi avant „ que de joüir des Bénéfices. Quelle satis- „ faction y auroit-il dans une survivance? „ A quoi serviroit une expectative?

En effet, ce seroit un grand inconvénient que de sages Vieillards gouvernassent l'Etat & l'Eglise; que la Justice fut administrée par des hommes d'une expérience consommée & le Salut dirigé par des Prêtres, qui auroient vieilli dans les fonctions du Ministére. Il vaut bien mieux que les emplois sacrés ou profanes tombent dans des mains novices, qui viennent de quitter le Porte-Feuille. Les Biens & les Bénéfices sont beaucoup mieux entre les mains de jeunes Gens, qui sont dans l'âge d'en fai-

Ceci est dit ironiquement.

re les honneurs par une dépenfe bruyante & pleine d'éclat. Si les hommes prenoient les précautions néceffaires pour vivre au-delà des bornes ordinaires, il feroit de la bonne politique d'abreger leurs jours, en fubftituant la violence aux caufes qui précipitent aujourd'hui le cours de notre vie. Eh ! ne faudroit-il pas avoir pitié d'une jeuneffe qui fe morfondroit dans une trop longue attente ?

X I I.

„ Est-il à croire que les Médecins aprouvent un projet qui iroit à la diminution „ des maladies ? Il n'eft pas de leur intérêt „ qu'il foit jamais exécuté.

Je n'en fçais point qui foient portés à le blamer. Au contraire, j'en connois plufieurs qui y aplaudiffent. Ils font trop bons Citoyens pour demander la défolation du Genre humain. Combien qui reffemblent à un célebre Docteur en cette Faculté, qui refufa d'être inhumé dans l'Eglife? Sur le point de mourir, comme on lui parloit de fa Sépulture : " Ayez foin, dit-il, de me „ faire inhumer dans le Cimetiére. Après „ avoir travaillé pendant ma vie à foulager les hommes, autant que j'ai pû, il „ ne convient pas de me mettre en lieu „ propre à leur nuire.

Mr Ar-got s'est fait enterrer dans Cimétière de Notre Dame.

Les Médecins trouveront toujours affés d'éxercice à leur profeffion dans l'intempérance, dans le déréglement des paffions,

le contraſte des Saiſons, l'intempérie & les variations de l'air, la délicateſſe naturelle ou forcée des tempéramens, les bizarreries de l'humeur, les caprices de l'imagination, enfin dans tous les accidens qui menacent une frêle machine, composée de tant de reſſorts, & ſi faciles à déranger. Plut à Dieu qu'il n'y eût que les Médecins à craindre à cet égard, on travailleroit bientôt à bannir l'infection des Temples & la contagion des Villes. Les obſtacles naîtront d'où l'on devroit moins les attendre.

XIII.

„ EMPESCHER d'enterrer dans les Egli-
„ ſes & obliger d'inhumer hors des Villes,
„ après tout, ce ſeroit une nouveauté, &
„ il faut éviter les innovations autant qu'il
„ eſt poſſible.

A ce compte-là, il faudroit encore bâtir irréguliérement, comme faiſoient nos Peres, qui prenoient dans les Villes des emplacemens au hazard, ſans attention pour ceux qui devoient bâtir aux environs, ſans alignement, ſans ſymétrie, ni correſpondance. Il faudroit que les places fuſſent irréguliéres & pleines d'obliquités, les ruës tortueuſes, circonflexes, s'élargiſſant dans un bout, ſe rétreciſſant dans un autre, formant des angles ſaillans & rentrans; prenant enfin toutes ſortes de figures, ſans en conſerver aucune, qui pût plaire.

D'AILLEURS n'eſt-ce pas dans ces derniers Siécles que l'on a innové, en violant les Loix qui défendoient d'inhumer dans les Egliſes ? L'uſage d'enterrer hors des Villes & ſur les grands chemins s'obſervoit à Paris & dans toutes les Gaules dans les premiers temps du Chriſtianiſme, & il y dura juſques bien avant ſous la troiſiéme Race de nos Rois. On en trouve des preuves dans le troiſiéme Tome de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. C'eſt donc nous qui ſommes coupables d'innovation, ſi c'eſt un crime de ne pas s'en tenir aux anciens uſages. Peut-on prouver que nous ayons changé les choſes en mieux ? Ou plûtôt, n'eſt-il pas palpable que nous les avons changé en pis ? Pourquoi donc s'oppoſer à ce qui avoit été ſi ſagement ordonné par les Chrétiens des premiers Siécles ? Etoient-ils moins religieux que nous ? Quelles précautions ne prenoient-ils pas pour empêcher qu'on ne dépouillât les Tombeaux & qu'on ne violât le reſpect dû aux morts. On peut les voir dans Caſſiodore Liv. VI. de ſes Lettres, Chap. VIII. Preſentement les corps ne ſont-il pas traités par les Foſſoyeurs avec la plus grande inhumanité & la plus choquante indécence ?

X I V.

ALLÉGUER toutes les autorités que fourniroient les Loix impériales, les Capitules

de nos Rois, les Canons des Conciles & les Statuts Synodaux, ce ſeroit oublier que nous faiſons de ſimples obſervations. Des preuves ſi abondantes conviendroient mieux à un Traité fait exprès ſur cette matiére. L'Auteur des Lettres l'a touchée plûtôt en Phyſicien qu'en Canoniſte. Il a pris les hommes par un de leurs plus chers intérêts, la conſervation de leur ſanté, l'amour de la vie. Contentons-nous de citer quelques autorités aſſés graves pour faire ſentir que l'uſage d'enterrer dans les Egliſes eſt entiérement abuſif.

La premiére autorité qui s'offre nous eſt fournie par la conſtitution de Théodoſe le Jeune donnée l'an 381. " Les corps qu'on „ renferme dans des Urnes, ou dans des Cer- „ cueils, dit l'Empereur, ſeront portés hors „ de la Ville, pour y être une preuve de la „ fragilité humaine, un exemple de notre „ mortalité, & pour ne pas ſouiller la pureté „ de la demeure des Habitans. *Omnia quæ ſuprà terram urnis clauſa, vel ſarcofagis corpora detinentur extra Urbem delata ponantur, ut & humanitatis inſtar exhibeant & relinquant incolarum domicilio Sanctitatem.* Long-temps auparavant un Payen avoit marqué un des motifs de cette Loi, en diſant que les Sépulcres étoient placés le long des Chemins, d'où les morts ſembloient dire : * *Nous avons été ce que vous êtes, vous ſerez ce que nous ſommes.*

* *Varro. L. V. de Linguâ Latinâ.*

sommes. Delà cette Inscription usitée : Passant, arrete, regarde & prend garde : SISTE, ASPICE, CAVE VIATOR. Le second motif est rendu sensible par ce passage d'Isidore de Seville. " On a défendu, dit cet „ Evêque, d'enterrer dans les Villes, de „ peur que les corps vivans ne fussent in„ fectés par les corps morts.

THÉODOSE va ensuite au-devant des prétextes qu'on pouvoit lui oposer : " & de peur, „ ajoûte-t-il, que quelqu'un ne se soustraie à „ l'intention de la Loi par une trompeuse & „ captieuse subtilité, s'imaginant que du „ moins il lui est permis de se faire inhumer „ dans les lieux où reposent les Cendres des „ Apôtres & des Martyrs, que tout le mon„ de sache & comprenne que toute Sépultu„ re est interdite en ces endroits, ainsi que „ dans toute l'étenduë de la Ville. *Ac ne alicujus fallax & arguta sollertia ab hujus se præcepti intentione subducat, atque Apostolorum vel Martyrum sedem æstimet esse concessam, ab his quoque, ita ut à reliquo Civitatis, noverint atque intelligant esse submotos.*

LA vénération pour les Martyrs donna atteinte à ces sages dispositions & introduisit insensiblement des usages opposés. Les Peuples s'imaginerent que l'avancement de leur repos en l'autre monde dépendoit de la plus grande proximité de leurs corps auprès des Reliques de ceux, qui avoient généreusement scellé de leur sang la confes-

ſion de leur Foi. On eut de la condeſcendance pour cette dévotion plus imaginaire que ſolide, plus ardente qu'éclairée. Cependant les Evêques ne ſe relâcherent que par dégrés. Le premier Concile de Braga en Portugal, au commencement du V. Siécle défend par le Canon XVIII. d'enterrer ſous quelque prétexte que ce ſoit dans les Temples des Martyrs. *Item placuit ut corpora defunctorum NULLO MODO intra Baſilicam Sanctorum ſepeliantur.*

PRES de quatre cens ans depuis, * cette Diſcipline étoit encore en vigueur dans notre France. C'eſt ce que nous voyons par la défenſe que fit un Concile de Nantes d'enterrer en aucune maniére dans l'Egliſe, afin de conſerver les regles de l'Antiquité. . . . *Prohibendum eſt etiam ſecundùm majorum inſtituta ut in Eccleſiâ NULLATENUS ſepeliantur.* Il conſent ſeulement par tolérance d'inhumer dans les Parvis & dans les Cloîtres : *Sed in atrio, aut in porticu, aut in exhedris Eccleſiæ.* A l'égard des Egliſes & du voiſinage des Autels, où l'on offre le Corps & le Sang du Seigneur, il réïtére la défenſe abſoluë d'y enterrer. *Intra Eccleſiam verò & propè altare, ubi Corpus & Sanguis Domini conficitur, NULLATENUS ſepeliantur.*

ENTENDONS-NOUS mieux que les Peres de ce Concile, les reſpectueux égards qui ſont dûs à l'Auguſte Sacrement de nos Autels ?

* *L'an* 890.

Notre vénération eft-elle plus circonfpecte ? Ce qu'ils jugeoient une efpece de profanation a-t-il changé de nature ?

Les Capitulaires de Charlemagne de l'an 789., ceux de Charles le Chauve de l'an 846. avoient fait les mêmes défenfes. On fçait que ces Capitulaires font des Réglemens formés dans les Affemblées Générales de la Cour & du Clergé. Ainfi ces Ordonnances avoient pour fondement de leur authenticité le concours & l'autorité de l'une & de l'autre Puiffance.

Plus de fermeté auroit confervé l'ancienne Difcipline : la condefcendance ouvrit une voie fpacieufe au relachement. Dès que l'on eut permis d'enterrer auprès des Eglifes, l'ambition & l'émulation forcérent bientôt les barriéres qu'on leur avoit oppofées & l'avarice les a tenuës ouvertes.

En fouffrant cette breche à fa Difcipline, l'Eglife n'a pas pour cela changé d'efprit. Elle n'a fait que fe prêter, en pliant par œconomie fous l'empire de la coûtume, contre laquelle elle a reclamé dans tous les temps ; réclamation qui fait fentir que les Peuples lui font une efpéce de violence. Ses Bénédictions à l'égard des lieux où doivent étre depofés les morts, font réfervées uniquement pour les Cimetiéres. Elles n'entrent point dans la Confécration des Temples : Cette Confécration eft toute rélative aux vivans. Ses Conciles tenus dans

ces derniers Siécles ont déclaré son esprit, en exhortant d'enterrer dans les Cimétieres. On peut voir là-dessus le Concile de Roüen de l'an 1581., le Concile de Rheims de l'an 1583. au titre des Sépultures, le Concile de Bordeaux de la même année appuyé sur les dispositions d'un Concile de Mayence. Faut-il autre chose que ces témoignages de la fin du seiziéme Siécle, pour faire sentir que l'Eglise, bien loin d'avoir renoncé à l'ancienne Discipline, ne désire rien plus que d'en voir le rétablissement?

QU'ON ne dise point que ce désir est particulier à l'Eglise Gallicane, plus constante dans ses usages que les autres Eglises. Rome & l'Italie sont dans les mêmes dispositions. " Il faut conserver & rétablir autant „ qu'il sera possible l'ancien usage d'enter- „ rer dans les Cimétieres, dit le Rituel Ro- „ main imprimée par l'autorité de Paul V. Le premier Concile de Milan assemblé par Saint Charles Borromée, a des dispositions semblables. Le quatriéme défend d'enterrer qui que ce soit dans les Eglises, sans une permission par écrit de l'Evêque Diocésain. Aussi l'Auteur des Letires a-t-il remarqué qu'en Italie il y a hors des Villes un grand Cimétiere nommé IL CAMPO SANTO, où l'on porte les Morts après qu'ils ont posé quelque temps dans les Caveaux des Egises.

VEUT-ON quelque chose de plus récent encore,

encore? La preuve eſt du milieu du dernier Siécle. Un Evêque de Senlis, zèlé pour l'ancienne Diſcipline, voulut la faire revivre en partie dans ſon Diocéſe. Il défendit ſous des peines d'enterrer dans les Egliſes, ſans une permiſſion expreſſe de ſa part; il y eut Appel; mais le Parlement de Paris confirma la Lettre Synodale de ce Prélat. L'Arrêt raporté par Pinſon dans ſon Traité des Bénéfices fut donné ſur les Concluſions de l'Avocat Général le 8. de Mars 1650.

Ceux qui recueillent les Mandemens & les Ordonnances des Evêques n'ignorent pas leurs diſpoſitions à cet égard. On ſçait à quelles ſommes ils ont taxé les ouvertures des Foſſes dans les Egliſes, pour dégouter les Peuples; mais la ſotte vanité & une orgueilleuſe émulation étouffent en cette occaſion la voix de l'intérêt, quelque forte qu'elle ſoit dans le Siécle où nous vivons.

A quels crians excès ne ſe porta point la ſcandaleuſe avidité du Clergé Régulier, & & même Séculier, occaſionnée par la tolérance pour les inhumations dans les Egliſes? Je ne les raporterai point, quoique ce fut l'Hiſtoire toute pure. On me croiroit animé d'un eſprit ſatirique, dont je ſuis fort éloigné. Si l'amour du bon ordre deſire la réformation des abus, la Charité ſent de la répugnance à les publier.

X V.

J'entends les partiſans des Inhumations

dans les Egliſes ſe récrier contre les raiſons de l'Auteur des Lettres. Pour cet effet ils empruntent la voix de la piété filiale. " Nous
„ ſommes bien aiſes, diſent-ils, de prier
„ ſur les Tombeaux de nos Peres & de nos
„ Ancêtres. A genoux ſur leurs cendres,
„ leur ſilence même ſe fait entendre & nous
„ avertit que nous les ſuivrons bientôt.
„ Pourquoi vouloir nous ravir cette triſte
„ conſolation & ces avertiſſemens ſalutai-
„ res, en reléguant les Morts hors des Vil-
„ les ?

Je félicite ces Perſonnes ſur des diſpoſitions ſi pieuſes, & je ſouhaite qu'elles ſoient bien ſinceres; mais pour donner quelque couleur ſpécieuſe à cette réclamation, il faudroit que les Corps ne fuſſent pas déplacés; que chaque Famille eût un lieu fixe pour ſa Sépulture & qui lui apartint en propre; mais en eſt-il ainſi? Sur le Peuple qui compoſe une grande Paroiſſe à peine y a-t-il une dixiéme portion qui ait des places fondées. Le reſte eſt enterré indiſtinctement dans la Nef ou dans les Ailes d'une Egliſe, où l'on ne donne pas le temps aux Corps de pourrir. La néceſſité les déplace pour en mettre d'autres. Allez donc, Perſonnages pieux, allez chercher dans les Charniers les reliques de vos Ancêtres: au milieu de cette effrayante confuſion, démêlez ſi vous pouvez leurs oſſemens, pour leur donner des marques de votre tendre

piété, ou pour en recevoir des leçons pathétiques.

„ La petite portion, qui poffede des „ Bancs avec droit de Sépulture fe vantera „ du moins de cet avantage.

Oui, on verra ces Paroiffiens privilégiés mener à l'Eglife leur petite famille, dont une partie fouillera par fes ordures le Lieu Saint & le Tombeau de fes Ancêtres. * *Mingent in patrios cineres.*

Tandis que la Mere & les Filles étaleront un luxe bourgeois & fe donneront des airs de Nobles campagnards, le refte des Habitans, dont un grand nombre vaut bien les premiers, feront étourdis du bruit des petits Enfans cantonnés dans ces efpéces de parcs. Le bel honneur pour les Morts de ce que leurs cendres font arrofées par des Marmots accompagnés de leurs Nourrices & de leurs Mies, qui en certaines occafions boivent & mangent dans l'Eglife! Le bel avantage de raffembler fous ces Bancs des Souris, des Rats, des Araignées, des Cloportes, des Scarabés, quelquefois même des Crapauds, qui fur un lit de pouffiere viennent fe remplir de ce qui a échapé de la bouche & des mains de ces Bambins! Cela n'arriveroit point, s'il n'y avoit que des Chaifes dans les Eglifes, & voilà ce qui anime fi fort une certaine Bourgeoifie à conferver fes barricades. Elle brille dans ces ef-

* *Horat. art. Poët.*

péces de Forts, tandis que d'honnêtes Gens de différentes conditions, ne trouvent pas de place pour leur argent, quoique nés & domiciliés dans une Paroisse.

„ CES Bancs fondés font partie, dira- „ t-on, du revenu des Fabriques.

ALLEGATION futile. On a démontré que le produit des Chaises excede de beaucoup celui des Bancs & des places fondées.

XVI.

QUELQUES Personnes qui sentent combien il seroit avantageux de ne pas faire servir les Eglises aux Sépultures, voudroient qu'on se servît des fossés des Villes pour en former des Cimétieres.

L'EXPÉDIENT est insuffisant, il est dangereux, en plusieurs endroits il est impratiquable. Il est insuffisant : Le terrain n'est pas assés spacieux. Il est dangereux : Ce seroit concentrer les vapeurs cadavereuses dans ces profondeurs, d'où elle ne s'éleveroient, que pour s'introduire dans les Maisons voisines & y porter l'infection. Il est impratiquable : On ne pourroit y creuser des fosses ; ce sont en plusieurs endroits des fonds de carriere. Le tuf que l'on rencontre peu loin de la superficie ne permettroit pas d'y faire les excavations nécessaires. Il faut quelque plaine élevée pour sauver tous ces inconvéniens.

XVII.

„ SI l'on cessoit d'enterrer dans les Egli-

„ ses & que tous les Morts fussent relégués „ dans des Cimétieres publics, les riches se „ trouveroient confondus avec les pauvres.

Ce seroit effectivement un grand mal, que la mort qui égale tous les hommes, achevât de les mettre de niveau à l'égard de la Sépulture. Parlons sérieusement. Est-il donc des prérogatives pour la corruption & la poussiere ? Les affectations de l'orgueil doivent-elles survivre à la plus grande des humiliations ? Des Chrétiens, parce qu'ils ont quelque revenu, craindront-ils que leurs Freres ne partagent avec eux quelques pieds du même terrain ?

He bien ! On aura des égards pour les riches, puisqu'ils les éxigent avec tant de hauteur. Ces égards néanmoins ne sont légitimement dûs qu'aux Personnes, qui ont occupé un rang distingué dans l'Etat, ou qui ont rendu d'importans services à leur Patrie. Il y aura donc un quartier de franchise pour les riches, qui veulent pourrir orgueilleusement, mais qu'ils sachent que leur vanité sera en même-temps tributaire des Fabriques. On leur assignera dans les Cimétieres publics un canton d'où les Pauvres seront écartés comme des profanes. Par ce moyen on sçaura qu'au delà du trépas & jusques dans les ombres de la mort, il y a des priviléges & des honneurs pour les richesses, bien où mal acquises. Le petit Peuple pourrissant à l'écart, rendra encore un

hommage tacite à ceux qui l'avoient mépriſé pendant la vie. Mais ce privilége ne leur ſera accordé qu'au prix de cet Argent, qui ſeul diſtingue quantité de Perſonnes, que leurs ſentimens & leur conduite confondent avec le plus mépriſable vulgaire.

XVIII.

L'Auteur des Lettres ſouhaiteroit que les Hommes, qui ont eû une réelle grandeur, que leurs talens, où leurs vertus ont tiré de la foule euſſent des Tombeaux & des Epitaphes, qui fuſſent aux yeux des vivans une atteſtation du mérite & des ſervices des morts. Ce ſeroit un preſſant aiguillon pour leur Famille, un honneur pour leur Patrie, une ſource d'émulation pour la poſtérité. Alexandre ſentit redoubler ſon courage à la vûë du Tombeau d'Achille. Nos Officiers Généraux pourroient aller recevoir des leçons d'une bravoure prudente & d'une valeur deſintéreſſée auprès du Mauſolée de Turenne. Mais comme dans la Société il y a differens Ordres & un mérite qui leur eſt rélatif, toutes les conditions trouveroient des modèles, toutes les vertus une eſpece de récompenſe.

XIX.

Les Anciens Indiens ne dreſſoient point de monumens aux Morts, dit Arrien, perſuadés que la réputation devoit tenir lieu de Tombeau. " Mais le reſpect pour la ver-

„ tu, dit Mr l'Abbé Guyon, ſur le raport „ de Philoſtrate, * avoit inſpiré aux In- „ diens la Loi qui ordonnoit à des ſurveil- „ lans commis exprès, de ſe tranſporter dans „ la Maiſon du Citoyen qui venoit de mou- „ rir, pour y écrire les principales actions „ de ſa vie, & s'informer de ſon caracté- „ re, afin de ne pas laiſſer confondre la ré- „ putation du Juſte avec celle du Méchant. „ Le Jugement devoit ſe porter dans la plus „ grande rigueur, & ſi les Officiers qui en „ décidoient étoient convaincus d'y avoir „ manqué de ſincérité, on les déclaroit pu- „ bliquement infames & incapables de rem- „ plir jamais aucune charge. Mais on leur „ doit ce témoignage après tous les An- „ ciens, qu'il étoit extraordinairement rare „ de les ſurprendre en faux expoſé.

Sans en venir à cette eſpece d'Inquiſition, qui ameneroit trop d'inconvéniens chez nous, on pourroit ſur la voix publique, ſoutenuë de faits bien conſtatés, accorder aux Morts des honneurs, qui profiteroient aux Vivans.

X X.

Si la propreté du corps a été érigée en vertu par les Anciens Philoſophes; s'ils l'ont regardée comme l'image d'une pureté intérieure; ſi un célebre Réformateur * l'a preſcrite aux Diſciples de S. Bernard; ſi à une

* *Hiſtoire des Indes Orientales.*
* *Mr de Rancé Abbé de la Trape.*

mortifiante auſtérité il a aſſocié une politeſſe muette, à un ſilence profond une bienſéance qui s'étend aux actions les plus communes, à une ſimplicité pauvre une netteté dans les habits & dans les meubles, qui bannit tout ce qui paroîtroit dégoûtant, combien ne devroit-on pas être attentif à conſerver dans le corps politique une netteté & une propreté qui contribueroit à la ſanté de tous les membres qui le compoſent? Après l'abondance des choſes néceſſaires à la vie, & les précautions pour empêcher la fraude & l'infidélité dans le commerce, la Police a-t-elle un objet plus important? Elle doit ſes premiers ſoins aux beſoins de la vie, les ſeconds ſont dûs à l'entretien d'une vie ſaine & tranquille.

XXI.

„ CONVIENT-IL à l'Auteur des Lettres,
„ homme ſans relief, ſans emploi impor-
„ tant, de propoſer des changemens qui
„ donneroient une nouvelle face aux Inhu-
„ mations?

QUE fait ici le nom ou le rang d'une Perſonne qui propoſe des ameliorations pour la ſociété? Ce ſont les raiſons de cet Auteur qu'il faut peſer. Qu'on les rejette, ſi elles ne ſont point de miſe. Si elles ſont plauſibles qu'on les admette. Leur mérite eſt indépendant de la perſonne, qui les expoſe. C'eſt à leur valeur intrinſeque qu'il faut

s'arrêter.

s'arrêter. D'ailleurs eſt-ce en ſon propre & privé nom que cet Auteur parle? Il n'eſt que l'écho d'une infinité de perſonnes, qui ont penſé comme lui & avant lui. Le ſeul honneur auquel il puiſſe prétendre c'eſt de leur ſervir d'organe, d'expliquer leurs penſées, de publier leurs déſirs.

XXII.

„ QUEL eſt donc le motif qui a engagé „ l'Auteur des Lettres à communiquer ſes „ Réflexions au Public?

LE deſir d'être utile. Comptable d'un loiſir qui lui permet de réfléchir ſur les avantages & ſur les préjudices qui regardent la Société, Citoyen affectionné, ſon plaiſir ſeroit de contribuer au bonheur de ceux qui l'environnent. Quand l'étroite modicité du revenu & la Sphére très-bornée des talens ne permettent pas de rien entreprendre d'important, du moins qu'il ſoit permis de preſenter aux Perſonnes puiſſantes & bien intentionnées des ouvertures, qui peuvent conduire à une fin profitable. Dans la Société, les inſtrumens les plus utiles ne ſont pas les plus chers, les uſtenciles les plus néceſſaires ne ſont pas les plus brillans.

XXIII.

„ MALGRÉ le ſpécieux motif du bien pu- „ blic, les imaginations de cet Ecrivain ha- „ ſardeux iront groſſir celles de Mr l'Abbé de „ S. Pierre. Sa très-mince Brochure recueil- „ lie ſans deſſein occupera peut-être quel-

„ que place aux pieds des nombreux Ecrits „ de cet Académicien fécond en découvertes négligées & deſſeins abandonnés.

Ce ſeroit trop d'honneur pour l'Auteur des Lettres d'être aſſocié, même pour quelques momens, à ce grand homme, également diſtingué par ſes talens & par ſa naiſſance. La Baſſe-Normandie le compte parmi ceux qui concourent à ſon illuſtration. Quoique ſes projets ne ſoient pas tous également exécutables, ceux qui eſtiment la fécondité du génie & les qualités d'un bon cœur, d'un cœur excellent, applaudiront aux vûës de cet illuſtre Abbé, chéri & eſtimé du plus ſavant & du plus connoiſſeur de nos Princes. * Une République, * qui ſçait apprécier le mérite réel, lui a rendu une juſtice qu'il n'a pas trouvée dans le ſein de ſa Patrie. Ses Ouvrages, qui repoſent aujourd'hui dans les Cabinets & les Bibliotéques, pourront un jour être tirés de l'obſcurité où les conjonctures des temps & l'indifférence ordinaire des Contemporains les ont réduits. Plus d'un plan que l'on a regardé d'un œil indifférent, peut-être jaloux, ſera mis en lumiere au profit des Peuples, en y faiſant les changemens néceſſaires & en y aportant des modifications aſſorties aux circonſtances & aux poſitions où ſe trouveront les choſes. Si les Réflexions de ce Génie inventif s'étoient tournées vers l'ob-

* *Philippe d'Orléans Régent de France.*
* *La Hollande.*

jet, qui a occupé l'Auteur des Lettres, il auroit donné à cette matiere un tour plus favorable, & l'auroit placée ſous un jour plus lumineux. C'eſt un épi échapé à une abondante moiſſon & qu'il a laiſſé glaner après lui. Il étoit aſſés riche de ſon fonds pour négliger de petits profits.

XXIV.

„ QUELQUE ſoit la deſtinée des Livres „ & des Projets de M[r] l'Abbé de Saint „ Pierre, voici l'horoſcope des Lettres ſur „ les Sépultures : On les lira comme une „ nouvelle du jour, mais c'eſt du papier & „ de l'encre perdus, un temps mal employé, „ un écrit à pure perte. L'Auteur ſe flate- „ roit follement qu'on ceſſera d'enterrer „ dans les Egliſes & que l'on formera des „ Cimétieres hors des Villes. L'uſage ac- „ tuel eſt un abus invétéré; il ſubſiſtera juſ- „ qu'à ce qu'un embraſement général, fai- „ ſant de notre Globe un vaſte bucher, „ donne lieu à une nouvelle Terre & à de „ nouveaux Cieux.

CERTAINEMENT l'avenir eſt caché à l'Auteur des Lettres, & il ne ſe pique pas de deviner le futur. Mais comme tout eſt dans une eſpéce de mobilité, qui amene les changemens les plus imprévus, peut-être ſe trouvera-t-il un jour des Perſonnes en place, dont les lumiéres & le crédit s'occuperont efficacement à rétablir les choſes dans leur état primitif. L'attention que l'on don-

ne aujourd'hui à l'embelliſſement des Villes, pourra avoir pour objet leur propreté & la ſanté de ceux qui les habitent. Certainement l'oppoſition ne viendra pas de la part des bons Citoyens, des amateurs ſinceres du Public.

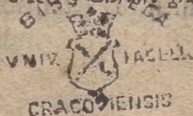
A la vérité il eſt difficile d'engager les hommes à conſentir à leurs vrais avantages. Rompre les liens par où l'on tient à un abus invétéré & avec lequel on a contracté une eſpéce d'amitié, & s'en dégager, pour ſuivre une voie droite, mais qui n'eſt point frayée, c'eſt un effort d'eſprit peu commun. * *Ad ſectandam inſolitam rectitudinem uſitatæ & quaſi familiaris perverſitatis vinculum abrumpere majorum virium eſt.* Cependant, s'il y a de la honte à changer, c'eſt lorſque l'on abandonne la Raiſon & la Vérité; mais il eſt glorieux, il eſt ſalutaire de renoncer à ce qui eſt déraiſonnable & pernicieux. * *Turpe eſt mutare ſententiam, ſed veram & rectam; nam ſtultam & noxiam & laudabile & ſalubre eſt.*

* *S. Aug. Lettre 237. de l'anc. Edit. n. 2.*
* *Le même, Lettre 210. n. 2.*

Permis de réimprimer, ce 17 *Avril* 1749.
CANTEIL DE CONDÉ.

A CAEN, de l'Imprimerie de P. CHALOPIN, 1749.

Se vend,
Chez J. MANOURY, *Libraire grande ruë S. Etienne.*




Biblioteka Jagiellońska
stdr0022914